

Vivre à

Corneilla

de la Rivière

Bulletin Municipal • Été 2015

Edito

Sommaire

■ Budget - Finances	P2 et P5
■ Eau & assainissement	P6
■ Mairie	P7 à 15
■ Jeunesse	P16 à P21
■ Associations	P22 à P27
■ Sport	P28 à P33
■ Mémoires	P34 et P35
■ Si Corneilla m'était conté	P36

- Directeur de la Publication :

Gislène BELTRAN CHARRE

- Responsable du Bulletin Municipal :

Thérèse SALAMONE

- Coordination du Bulletin Municipal :

Maria PEYRE



Mairie :
1, rue de la poste
Tél. : 04 68 57 34 25
Fax : 04 68 57 23 01
www.corneilla-la-riviere.fr

Depuis plusieurs années, l'Etat mène une politique d'austérité budgétaire, puisque déjà en 2009 le montant des dotations que l'Etat nous octroie ne suivait pas l'inflation.

En 2015 l'Etat a mis en place un programme de baisse des dotations de 11 milliards sur 3 ans, pour réduire la dette publique, ce qui aura comme conséquence une **chute des investissements publics et une détérioration des services publics de proximité.**

Beaucoup de communes ont d'ores et déjà répercuté sur la population cette problématique, en appliquant soit une augmentation des recettes, soit une diminution des dépenses.

Cette diminution des dépenses peut se réaliser :

- En mutualisant les coûts de fonctionnement, (achats de papier,)
- En diminuant les subventions aux associations et toute l'aide technique
- En diminuant les services rendus à la population (nettoyage des rues, fleurs....)
- En diminuant le personnel communal

Cette augmentation des recettes peut se réaliser :

- En augmentant le prix des services (location des salles, prêts de tables et chaises, ramassage des déchets verts...)
- En augmentant les impôts

Si aucun aménagement n'est mis en place, nous perdrons près de 80 000€ en 2017 (26 000€ par an sur 3 ans), ce qui est considérable.

De plus, **nos marges de manœuvres**

n'existent pas puisque nous sommes soumis à la règle d'or qui interdit tout déficit et qui nous oblige à autofinancer le paiement de la dette. C'est donc bien notre capacité d'investissement qui est mise en déséquilibre. Le taux des emprunts étant bas, effectivement la facilité serait d'emprunter, mais en ces temps de crise, de baisse des dotations, est-il raisonnable d'endetter les prochaines générations qui auront des difficultés à rembourser ? Il faut réfléchir en globalité, avoir une vision élargie sur l'ensemble des équilibres obligatoires, financiers et humains, d'autant plus que la nouvelle loi « NOTRE », nouvelle organisation territoriale de la république, pourrait engendrer pour les petites collectivités rurales des modifications importantes.

Pour autant, **nous n'avons pas changé l'importance de nos investissements.**

Vous pourrez découvrir dans les pages intérieures, suite au vote du budget, tous les travaux entrepris, réalisés, en cours de réalisation, et tous les dossiers qui demandent aux bureaux d'études une recherche plus poussée et une demande de subventions qui à elles seules nous permettront d'avancer. Nos priorités sont la remise aux normes de l'éclairage public, de la station d'épuration, des réseaux d'eau et d'assainissement. Bien sûr ces travaux ne font pas rêver mais ils sont plus que nécessaires.

En page intérieure vous trouverez aussi les informations sur toutes les associations très actives qui font vivre Corneilla et bien vivre, ce qui est reconnu par la majorité d'entre vous et même des autres communes.

...Bonnes vacances à toutes et à tous.

Gislène BELTRAN CHARRE
Maire



Comme chaque année au mois de mars, le conseil municipal s'est réuni en séance pour faire le point sur les résultats de l'année écoulée, voir la situation financière, faire un résumé des réalisations de l'année et étudier les projets qui seront mis en œuvre dans l'année et même prévoir les investissements sur plusieurs années.

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

1) En 2014 nous avons pu conserver les ratios obligatoires qui nous indiquent la bonne marche, et le respect des règles de gestion.

Investissement 2014 :

Recettes 824 459.55€, **dépenses** 903 792.09€

Solde : déficit 79 332.54€

Fonctionnement 2014 :

Recettes 1 468 079.60€, **dépenses** : 1 200 573.94€,

Solde : excédent : 267 505.66€

2) Le résultat de fonctionnement, c'est-à-dire la différence entre les recettes et les dépenses est positive mais est en net recul. Il doit être égal ou supérieur au remboursement du capital de l'emprunt. Nous voyons bien qu'il existe une corrélation entre les résultats et la capacité d'emprunt, puisque si on emprunte, le remboursement sera plus élevé et donc le résultat de l'année devra lui aussi augmenter. C'est donc des équilibres subtils qui sont mis en place.

3) Historique : de 2001 à 2008, nos importantes dépenses de fonctionnement ne nous permettaient d'emprunter que des petites sommes.

Ce n'est qu'à partir de 2009 que les montants ont pu être à la hauteur du projet comme l'Espace Força Real (EFR). En 2009, la compétence petite enfance a été transférée à la communauté de communes, ce qui nous a permis de faire des économies importantes puisque pour les centres de loisirs et la cantine, les parents ne payent, heureusement, que le tiers du coût. Mais ce déficit engendré a donc été transféré, chaque année, à la communauté de communes, ce qui met donc celle-ci en difficulté puisque ce déséquilibre est multiplié par 16 communes. Du coup, c'est la communauté de communes qui a des difficultés financières mais certainement pas parce qu'elle dépense trop. Réalisations de l'année 2014

TRAVAUX

- Fin de la rue du Clot de Ricou
- Cour de la maison des associations et rampe
- Façade de la poste
- Portes des ateliers techniques
- Parking de l'Espace Força Réal
- Sonorisation du village
- Eclairage public rénovation deux tranches
- Eclairage public Parking Espace Força Réal
- Eclairage Public – remplacement suite sinistres
- Contrôle d'accès Mairie, Salle des Fêtes et Salle voutée

ETUDES

- Etude mise hors d'eau du village
- Etude des réseaux RD et rue neuve

ACHATS

- Achat bacs à fleurs, poubelles et bancs
- Achat radars pédagogiques et coussins berlinois
- Achat abris bus
- Achat matériel informatique mairie / école
- Achat matériel au service technique
- Achat aménagement EFR et Salle voutée
- Achat logiciel finances
- Achat de bancs de touche
- Achat d'un Renault Dokker
- Achat Terrain Larrouy

4) Budget investissement équilibré à 1 130 201.37€

5) Emprunt 2015 équilibré d'un montant de 280 000€
Rappel: emprunt 2012, 370 000€, emprunt 2013 : 670 000€, emprunt 2014 néant car année d'élections et encaissement des subventions de l'espace Força Réal

6) Projets 2015

TRAVAUX

- Parking à côté des ateliers
- Cuisine maison des associations
- Fin de la sonorisation du village
- Portes et baie vitrée de la mairie
- Tribunes au stade
- Eclairage public rénovation deux tranches (fin)
- Eclairage public troisième tranche
- Eclairage Public rue du stade et du Padraga
- Rue du stade (rue, pluvial)
- Changement cloche civile
- Réhabilitation maison Falquès
- Skate Park

ETUDES

- Etude mise hors d'eau du village
- Etude du PLU

ACHATS

- Achat bacs à fleurs, poubelles.....
- Achat et installation de caméras à l'EFR
- Achat matériel informatique mairie / école
- Achat matériel au service technique
- Achat aménagement EFR et Salle voutée
- Achat logiciel finances
- Mise à jour site Internet
- Achat d'un poly benne

7) Projets sur plusieurs années

- PLU
- Maison Falquès
- Eclairage public

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Investissement 2014 :

Recettes : 113 538.73€, **dépenses** : 153 927.58€,

Solde : déficit 40 388.85€



Fonctionnement 2014 :

Recettes : 341 779.91 €, **dépenses :** 222 161.37 €,
Solde : excédent : 119 618.54 €

1) Réalisations 2014

- Diagnostic des fuites sur le réseau d'eau potable
- Busage du canal pour permettre l'extension de la station d'épuration (STEP)
- Construction de 2 bassins supplémentaires
- Etudes des réseaux pour la réalisation de la route départementale et de la rue Neuve, rue de la Forge

2) Projets 2015

- Construction du canal débitimétrique à la STEP
- Construction de 2 nouveaux bassins à la STEP
- Nettoyage du forage

3) Projets 2015 mais sur 2 ans

- Réhabilitation de La rue Neuve, réseaux, pluvial, voirie

4) Emprunt : 571 000 €

Conclusion :

Cette année nous prévoyons de gros investissements, pour la **maison « Falquès »** et pour les travaux eau, assainissement, **voirie pour la rue Neuve et rue de la Forge**, ainsi que **deux autres bassins** à la station d'épuration.

Mais ces travaux seront étalés techniquement sur deux ans, et il faut déjà prévoir la réfection de la route départementale qui se fera sur 3 ans pour une réalisation technique, en plus de recherches de subventions et de nos possibilités d'emprunt.

Cela peut paraître long, mais il y a un financement à prévoir et à étaler suivant les possibilités de la commune, la recherche de subventions, et le code des marchés public qui rallongent très largement les délais. Il est important de faire une programmation pluriannuelle et ne pas faire d'emprunt simplement parce que les taux sont bas ; en face d'un emprunt il faut pouvoir justifier d'un projet, et ne pas augmenter l'endettement inutilement sans savoir si on pourra rembourser en ces temps de baisse drastique des dotations de l'Etat et de crise.

Urbanisme - PLU - Commerce - Artisanat - Agriculture

Quelques brèves pour informer sur les différents points dont je suis responsable.

URBANISME - PLU

L'étude du PLU doit être modifiée. Ceci est dû à l'évolution de la réglementation. Elle se complique. D'où un surcoût non encore chiffré. L'étude de mise hors d'eau du village sera finalisée le 2^{ème} semestre 2015. Une réunion est prévue avec les services de l'état en juillet prochain.

COMMERCE - ARTISANAT

Le fichier informatique « Bureau unique » est réalisé. C'est le listing auquel la Mairie se réfèrera pour les travaux ou services hors obligations d'appel d'offres. Un petit retard dans sa mise en place est lié à la réglementation particulière de certaines professions et l'obtention du n° SIRET.

AGRICULTURE

Une étude est en cours sur le foncier non bâti et le classement des chemins ruraux. Le listing des exploitants a été réalisé et validé.

Suite à la calamité climatique des 29 et 30 novembre 2014 des financements énormes ont été engagés pour les réparations des chemins ruraux. Cet été, seules sont réalisées les réparations urgentes pour faciliter les vendanges.

PARC EOLIEN CATALAN

En accord avec notre excellent avocat Philippe Capcié je vous transmets une information sachant que Madame le Maire este encore en justice, la procédure est en cours. La commune agit dans l'intérêt général de la population de Corneilla la rivière. Nous n'avons aucune demande financière, puisque, d'ailleurs, avec la communauté de communes Roussillon Conflent nous ne nous sommes pas associés à ce projet, malgré les

fortes pressions de EDF – Energies Nouvelles.

Depuis le début nous avons annoncé notre position. Nous ne sommes pas opposés aux énergies renouvelables, bien au contraire, nous n'avons d'ailleurs fait aucune objection au champ photovoltaïque du Col de la Dona. Dès 2008 nous avons averti la commune de Pézilla sur la proximité (sur la limite du territoire de Corneilla la rivière) de son projet éolien. Le préfet de Région a fait des remontrances sur ce projet dont la prise en compte de la demande de Corneilla la rivière. Les trois commissaires enquêteurs ont donné un avis défavorable sur ce projet en faisant des remontrances dont également la prise en compte de la demande de Corneilla la rivière. Rien n'a été fait pour Corneilla la rivière.

Nous n'avons pas attaqué le Parc éolien catalan, mais le seul permis de Pézilla, commune limitrophe. Ce permis concerne 18 éoliennes, c'est l'ensemble du permis qui est annulé, en fait ce n'est que quelques éoliennes qui gênent Corneilla.

**Bon été à tous, La Mairie veille pour vous
René Parramon**



Loi de modernisation

RÉGLEMENTATION

La loi de modernisation de l'action publique territoriale d'affirmation des métropoles (MAPTAM), votée le 27 janvier 2014, attribue la compétence « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » (GEMAPI) aux communes et aux communautés de communes.

Cette compétence englobe notamment 4 points principaux :

- ✓ L'aménagement d'un bassin hydrographique
- ✓ L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau.
- ✓ La défense contre les inondations et contre la mer
- ✓ La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides.

Les communautés de Communes peuvent transférer cette compétence à des syndicats regroupant des collectivités par bassin. Corneilla fait partie du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Têt (SMBVT) créé en 2008, qui organise et pilote des formations sur le risque inondation, conseille et accompagne les communes pour la création et les simulations du plan communal de sauvegarde. Le SMBVT informe également ses membres sur la façon de gérer, nettoyer, entretenir les berges de la Têt. Ce dernier accompagne actuellement Corneilla pour la réalisation de l'étude de mise hors d'eau du village qui devrait s'achever à la fin de l'année.

CONSÉQUENCES

La loi MAPTAM prévoit également une taxe pouvant s'élever à 40€/personne pour la réalisation de tous les travaux de mise hors d'eau pour la sécurité de l'ensemble de la population.

La gestion de l'eau, à très courte échéance, devrait donc être gérée par un syndicat de bassin. Durant une période transitoire, les syndicats auront une mission d'appui technique pour accompagner les collectivités à intégrer cette compétence et accompagner les différents syndicats.

Plusieurs cas sont prévus et il ne manque que le décret d'application.

Pour la Têt, le SMBVT gère les rives afin d'obtenir une unité de traitement sur toute la longueur. Il existe aussi une nouvelle réglementation sur les quantités d'eau prélevées dans la Têt par les différentes ASA. Il ne sera donc plus possible de rester isolé. La concertation sera nécessaire.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASA

Cette nouvelle réglementation et cette nouvelle compétence transférée vont nous obliger à travailler main dans la main avec les services de l'Etat, les collectivités

et les syndicats.

Pour cette raison-là nous avons souhaité intégrer l'ASA du Canal de Corneilla. Deux élus se sont portés volontaires pour travailler avec cette association syndicale qui compte 9 membres, tout simplement pour commencer à œuvrer ensemble et trouver des solutions aux problèmes rencontrés et travailler à la mise en compatibilité avec les réglementations.



En temps normal, le canal principal est là pour fournir de l'eau aux jardins. **Par temps de pluie** le canal principal sert à récupérer les eaux pluviales. Cette double utilité a bien été mise en avant par Madame la Préfète lors d'une réunion où assistaient plusieurs ASA. Il est donc normal et logique que l'ASA soit responsable de la vanne qui régule le canal principal puisque l'arrosage relève de sa compétence. Mais pendant les fortes pluies ? Nous pensons que compte tenu de ces changements de législation, il serait donc logique de gérer cela en collaboration avec l'ASA du Canal de notre village.

Cependant, lors de l'assemblée des propriétaires, il ne nous a pas été possible de faire partager ce point de vue et encore moins d'intégrer le conseil syndical car nous étions tout à fait indésirables. Des procurations nous avaient été confiées et il a été très difficile de les faire accepter alors que les statuts prévoient ces cas de figure. Après ce rejet incompréhensible, pouvons-nous travailler ensemble ? Cela paraît très compromis.

Le manque de coopération, ou de coordination n'est pas imputable à la municipalité. Dans ces conditions, nous refusons toute responsabilité des dégâts qui pourraient être occasionnés en cas d'inondations.

Il y a des moments où la politique devrait laisser la place à l'intérêt général !



Travaux logement

Vous devez vous renseigner auprès de la Mairie avant d'entreprendre des travaux dans votre logement.

En fonction de l'importance de ces travaux, il se peut que vous n'ayez aucune autorisation à demander. Les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, de changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.

Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'Urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire.

La Mairie vous rappelle quelques règles d'urbanisme et de voisinage :

✓ CARAVANES ET MOBIL HOME :

Le stationnement de caravanes ou d'habitations légères de loisirs hors terrains aménagés tel que prévus à l'article R443-4 du code de l'urbanisme est **interdit**.

✓ **MURS DE CLÔTURE** : Les clôtures doivent avoir **une perméabilité d'au moins 80 %**. Cela signifie que si les clôtures sont établies sur un mur bahut, celui-ci ne peut excéder 0,20 mètres au-dessus du sol et doit être surmonté d'un système non maçonné, c'est-à-dire 2 parpaings surmontés d'un grillage.

✓ **LES REMBLAIS** : Les remblais sont **interdits** à l'exception de ceux indispensables aux accès des habitations.

✓ **LES PISCINES** : Selon l'article R1331-2 du code de la santé publique, il est **interdit** d'introduire des **eaux de vidange** de piscine dans le **réseau d'assainissement collectif** (tout-à-l'égout).

✓ LES HAIES :

Les distances de plantations (articles 671 du code civil) :

Les arbres, **dont la hauteur sera supérieure à 2 mètres** doivent être plantés à une distance minimum de 2 mètres de la propriété voisine.

Les arbres ou arbustes **dont la hauteur sera inférieure à 2 mètres** doivent être plantés à une distance minimum de 0,5 mètre de la propriété voisine.

La distance se mesure à partir du milieu du tronc de l'arbre et la hauteur se mesure à partir du niveau du sol où est planté l'arbre, jusqu'à la pointe.

Obligations d'entretien et d'élagage : Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres **qui dépassent chez son voisin ou sur la voie publique**

✓ FENETRES ET TERRASSES :

Droit de vue (articles 678 et 679 du code civil) :

toute fenêtre ou aménagement (balcon, terrasse...)

qui permet d'avoir un regard sur la propriété voisine est une vue. Afin de protéger la vie privée, il est interdit de créer des vues sur les propriétés voisines qui ne respectent pas les distances légales prévues par le code civil : 1,90m pour les vues droites, 0,60m pour les vues obliques.

Cet article est un résumé de la législation et des règles d'urbanismes en vigueur.

Cabanisation

Vous avez pu lire sur l'Indépendant du jeudi 4 juin la démarche en cours de Madame la Préfète au sujet de la cabanisation.

Les constructions sans permis, les mobil-home ou les caravanes dissimulées dans la campagne en guise de résidences secondaires, voire principale, sont **interdits**. Les contrevenants devront démolir leurs cabanes et seront passibles de fortes amendes. En effet, ces constructions illégales posent de nombreux problèmes de protection de l'environnement, de sauvetage en cas d'inondations ou d'incendies.

A Corneilla, suite à un courrier préfectoral nous avons déjà commencé à recenser les constructions illicites qui ne cessent de se multiplier. Celles-ci étant très nombreuses, les conséquences légales ne tarderont pas à se faire sentir puisque c'est une priorité des services de l'Etat.

Voici les **règles applicables dans les zones à vocation essentiellement agricoles**.

Sur ce secteur, **le règlement du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S)**, disponible en Mairie, dans son article NC2, **interdit formellement** :

« (...) »

9- Les dépôts de véhicules tels que prévus au paragraphe b de l'article R 442-2 du code de l'urbanisme.

10 - Les garages collectifs de caravanes.

11- Le stationnement des caravanes hors terrains aménagés tel que prévu à l'article R443-4 du Code de l'urbanisme.

(...)

13-L'implantation d'habitations légères de loisirs telle que prévue à l'Article R 444-3 du code de l'urbanisme. (...). ».

De surcroît, sur certaines zones, dites naturelles, aucun bâtiment n'est autorisé (abris de jardins de plus de 10 m² ou autres).

Il faut également savoir que ce secteur est fortement inondable et de ce fait, tout hébergement, même temporaire ne peut plus être toléré.

Face à ce constat, en vue de lutter contre ce phénomène de cabanisation, mais aussi pour des raisons de salubrité et de sécurité, l'équipe municipale va engager une procédure de recensement et tout mettre en œuvre pour faire cesser et sanctionner les infractions aux règles de l'urbanisme.

En payant votre facture d'eau, vous protégez l'eau

14% du montant de votre facture d'eau est un impôt de solidarité pour l'eau. Il permet que chaque Français où qu'il soit ait un accès à l'eau potable et à l'assainissement.

Concrètement vous payez sur votre facture 0.043 c€ par litre d'eau du robinet qui est confié à une caisse de solidarité appelée « agence de l'eau », établissement public de l'Etat dédié à la protection de l'eau et garant de l'intérêt général. Elle le réinvestit en subventions aux collectivités pour traiter les eaux usées et mettre aux normes les stations d'épuration (157 M€/an), renouveler les réseaux d'eau potable fuyards et économiser l'eau (44 M€/an), protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates (48 M€/an), restaurer le fonctionnement naturel des rivières (69 M€/an) pour que l'eau reste bonne.

Grâce à cette fiscalité sur l'eau,

Le parc des **stations d'épuration** des grandes villes est désormais aux normes, ce qui a permis de diviser par 10 en 20 ans la pollution des rivières par les rejets domestiques. Les efforts portent maintenant sur les stations d'épuration des communes rurales.

Des **aides sont données aux agriculteurs** pour arrêter les pollutions par les pesticides et les nitrates dans les zones où est puisée l'eau naturelle pour faire de l'eau potable.

Les aménagements artificiels des rivières (bétonnage des berges seuils qui barrent le cours d'eau) sont détruits pour **redonner à la rivière un fonctionnement naturel**, ce qui améliore l'eau.

La station d'épuration

Tous les trois jours nos agents eau et assainissement procèdent à l'extraction de 20M³ de boues vers les deux nouveaux bassins, permettant ainsi à la jeune plantation de roseaux son lent processus d'épuration. Cette opération très importante permet de désengorger les autres bassins et de rééquilibrer l'écosystème afin de garder nos roseaux en pleine forme pour assurer leur délicate mission.

Le canal volumétrique d'origine datant de 1990 s'est affaissé, occasionnant ainsi un mauvais comptage



Remplissage nouveaux bassins



Anciens bassins en bonne santé

des eaux traitées rejetées dans la rivière. Par souci d'économie, nous profitons de la présence de l'entreprise pour commencer les travaux d'un nouveau canal indispensable pour contrôler le bon fonctionnement de la station et garantir la qualité de l'eau rejetée imposée par les contrôles environnementaux.

Travaux canal volumétrique	13699€ HT
Subvention départemental Agence de l'Eau 30%	4109.70€
Subvention région CG 66 30%	4109.70€
Mairie 40%	5476€

Cette année la pompe d'extraction devenue obsolète a été remplacée. La manœuvre fut délicate et périlleuse. Un scaphandrier est intervenu en eau troubles dans le bassin d'aération pour un montant de 3000€.

Coût total de l'opération avec la nouvelle pompe et tranchée du forage vers l'extension de la Station d'épuration 9780€ TTC.

Le moteur du mélangeur, vient de rendre l'âme. Pour le moment un système de substitution est opérationnel mais le brassage du bassin des eaux usées s'effectue avec moins d'efficacité, cela rend notre station moins performante. Le remplacement du moteur est envisagé pour un montant approchant les 10 000€.

Les deux derniers bassins sont en cours d'instructions : les appels d'offres vont être lancés prochainement, le dossier subvention est ficelé. Nous espérons une fin de chantier avant la fin de l'année pour une station d'épuration respectueuse de l'environnement prête à affronter les enjeux du futur dans d'excellentes conditions et pour de nombreuses années.

Guide citoyen

Prix du m³ d'eau à Corneilla : 3.768€.

Décortiquons notre facture sur une base de 100 m³ / an = 376,80€



Postes	%	m ³	Prix
Usage domestique	39%	39	146.95
Sanitaire	20%	20	75.36
Vaisselle	10%	10	37.68
Cuisine / Boisson	7%	7	26.37
Linge	12%	12	45.21
Divers	6%	6	22.60
Voiture / Jardin	6%	6	22.60

- Isoler les **tuyaux** d'eau afin que l'eau chaude arrive plus rapidement.
 - Installer un mécanisme double commande (40€) dans mes **WC** ou tout simplement un pavé (gratuit) !
 - Si j'ai un **lave-vaisselle** j'attends qu'il soit plein pour le mettre en marche ainsi que mon **lave-linge**. Dans le cas contraire je fais ma vaisselle avec une baignoire qui me permet d'économiser de l'eau.
 - **Dans ma cuisine** je lave mes légumes dans une baignoire et récupère l'eau pour mes plantes
 - Il est inutile de vider sa **piscine** (50 m³) tous les ans.
- L'ONU ALERTE SUR LES RISQUES DE PÉNURIE D'EAU EN 2030 !**
- Lavage des voitures à domicile 300 litres, en station de lavage 50 litres maximum.

En vertu de l'article L. 1331-10 du Code de la santé publique le lavage des véhicules à domicile est strictement interdit.

- Dans mon jardin



Fanny Brazès – Maria Peyre

Liens

Jeconomiseleau.org
Journaldelenvironnement.net



QUELQUES INDICATIONS :

Prix d'une douche 16 litres (2 minutes) en moyenne : 0.06€

Prix d'un bain 150 litres en moyenne : 0.56€

Fuites

- Robinet 120 litres / jour : 0.45€ / jour
- Chasse d'eau 600 l. / jour : 2.26€ / jour

Une **chasse d'eau** classique = 10 l / chasse – Une chasse d'eau avec un système double commande = de 3 à 6 l / chasse.



Je change mon comportement pour faire des économies

- Acheter une **douchette** (15€) permet d'économiser 35€ / par an sans perte de confort
- Installer des **mousseurs** (5€ les 2) aux robinets permet d'économiser 7€/ par an
- Vérifier les **fuites** en relevant les compteurs régulièrement ou en installant un colorant dans le réservoir de la chasse d'eau.

14^{ème} Edition de la fête du thym

Une année exceptionnelle.

Cette édition est à marquer d'une pierre blanche dans l'historique de cette fête.



Avant de commencer, je souhaiterais remercier toutes les personnes qui se sont jointes à moi pour préparer cette 14^{ème} édition, la majorité municipale, les secrétaires de mairie et les employés municipaux.

Toutes mes félicitations à l'association OXYJEUNES, qui était présente ce jour-là dès 5 heures du matin pour organiser le vide grenier et mettre en place les exposants autour du Fort.

De nombreuses animations se sont succédées, RELAMP (Franck SALA et Philippe DOUROU), la cobla TRES VENTS, les ALCHIMIST avec à leur tête Benoît LASALLE.

Un grand merci à notre animateur local Jeannot MIQUEL, qui grâce à la sonorisation remise en état, a pu commenter les diverses animations.

Le clou de la journée a bien sûr été les chants sur la place de la République des trois chorales réunies (Cornella Del TERRI, La Rivière et le VERCOL).

C'est grâce à l'intervention du président de

l'association des Trois Corneilla, Mr François GACIOT, que ce magnifique concert a pu être réalisé, je l'en remercie ainsi que son épouse Nicole pour avoir œuvré durant de longues semaines. Je n'oublierai pas Mme Marie BORREL qui est intervenue dans le succès de ce rassemblement.

Dans la salle Yves GANDOU nous avons pu découvrir



les œuvres de nos peintres locaux à savoir Mme Andrée ROS, Florence DUMONT et Georgette ARMINGAUD, je les félicite toutes pour leur contribution à cette fête locale.

Cette journée s'est achevée par la dégustation de la soupe de thym préparée par Mme Carrie GOY et son époux Ange. Merci à eux ainsi qu'aux conseillères municipales et comité d'animation pour leur aide.

Je vous donne rendez-vous l'année prochaine en essayant d'améliorer encore un peu plus cet événement en espérant que le temps soit bien sûr de la partie comme cette année.

Skate Park

Trois entreprises ont été contactées pour mener à bien ce projet :

CHAMORIN
BENITO France
3R FACTORY

L'entreprise, la mieux disante est CHAMORIN pour un montant de 16 000€. Cette entreprise est celle qui, au cours du précédent mandat, avait réalisé le CITY STADE. A ce montant il faudra ajouter le coût du terrassement, ce qui bien-sûr est le plus cher. Je reviendrai vers vous pour vous informer de l'évolution du dossier.

Miche NIETO – 1^{er} adjoint

Réunion des Associations



Le lundi 29/06/2015 se sont réunis à la salle des fêtes tous les responsables associatifs pour harmoniser les calendriers des occupations des diverses salles (Espace Força Réal, salle des fêtes et salle voûtée).

Dans ce bulletin municipal vous pourrez voir et retenir par la même occasion les principales dates retenues par les diverses associations.

Travaux dans les startings blocks

Quelques travaux importants sont en instance de démarrage et même dans les startings bloks :

Aménagement d'un parking goudronné entre les HLM et les ateliers municipaux pour remplacer la friche actuelle.

Plusieurs rues vont être remises en état et regoudronnées.

Ce sera notamment le cas de :

- ▶ La Rue des écoles
- ▶ Le chemin d'Estagel
- ▶ Le chemin de Baixas

▶ La rue des jardins

▶ Accès à la place de la République et traverse

▶ La rue du vent

L'ensemble de ces travaux représentera un coût approximatif de 70 000 euros.

Après la mise en concurrence des Entreprises pour la réalisation de ces travaux, ceux-ci devraient démarrer très rapidement entre juillet et Septembre

La commission travaux sous l'égide de la municipalité s'est réunie le 30 juin pour évoquer toutes ces réalisations et bien d'autres encore dans « les tuyaux ».

Oyez, oyez braves gens !

Vous l'aurez sans doute remarqué nous n'avons pas de garde champêtre, mais nous avons quand même une vieille sonorisation installée, il y a fort longtemps, par nos prédécesseurs dans de nombreuses rues du village et notamment dans la partie la plus ancienne.

Nous avons décidé de faire procéder à sa rénovation totale surtout pour conserver à notre village son ambiance conviviale et traditionnelle, mais surtout aussi pour avertir la population en cas de problème, inondation ou autre.

L'installateur que nous avons choisi pour faire ces travaux a du réparer les branchements divers et variés abîmés par les ans, le soleil et la tramontane, changer et rajouter quelques hauts parleurs en l'étendant aux nouveaux lotissements.

La remise en état de cette installation laissée quelque peu à l'abandon aura coûté : 32 670 euros.

Toutefois une sonorisation comme la nôtre rénovée peut servir à de nombreux usages comme l'information

à la population en cas d'alerte intempérie grave ou en cas d'événement menaçant pouvant malheureusement survenir à tout moment (accident chimique sur la route express, barrage etc.) pour prévenir les habitants du village le plus rapidement possible comme le faisaient nos anciens. Un jour cette installation pourra sans doute être couplée à des moyens plus modernes comme internet pour nous adresser à la population en temps réel.

Nous n'y sommes pas encore, tout à fait, pensons plutôt et plus joyeusement à toute l'animation musicale et conviviale qu'une telle installation peut amener dans notre village : sonorisation, animation musicale lors de la fête des commerçants, ou lors des diverses fêtes organisées à Corneilla : St Jean, la Festa Major et toutes les autres manifestations nombreuses qui ponctuent la vie de notre cité : vide grenier du 1er mai, vide grenier des parents d'élèves etc.

Donc Oyez, oyez braves gens ! la sono nouvelle est arrivée ou revenue pour remplacer le garde champêtre d'antan !!

Caméras de surveillance

Installation de caméras de surveillance supplémentaires à l'Espace Força Réal

Depuis la création de l'espace Força Réal ce lieu est régulièrement l'objet de tentatives d'intrusions et de dégradations diverses et variées. La municipalité ayant prévu, fort heureusement, ce genre de soucis. Pour cela nous avons sécurisé complètement ce lieu à l'intérieur en installant des moyens très modernes et onéreux de détection d'intrusion, bien sûr d'alerte incendie et déjà fait procéder à la pose de plusieurs caméras de surveillance aux divers points sensibles de ce bâtiment à l'extérieur.

Ces caméras ont déjà permis de révéler l'identité de certains auteurs de tentatives d'intrusions et d'autres actes répréhensibles. La municipalité, conseillée par un expert en vidéo protection de la gendarmerie, a décidé de compléter son installation par la mise en place de caméras supplémentaires encore plus performantes complétant ainsi son dispositif déjà conséquent de manière optimale. Cet ensemble de caméras de surveillance (11) ajouté à d'autres installations (pose de grillage, plantation de haie)

devraient pouvoir limiter au maximum les dégradations et en plus faire connaître les auteurs de ces actes délictueux et les traduire en justice si nécessaire.

Ce magnifique Espace est notre bien à tous, payé avec l'impôt des Corneillanais et nous ne le laisserons pas dégrader par quelques vandales inconscients !

J'ai pu défendre ce dossier à la Préfecture devant la Commission Vidéo Protection appuyé et accompagné par le Major Marin spécialiste de ces questions qui nous accompagne dans ce dossier depuis le début.

Je tiens à le remercier ici personnellement au nom de toute la municipalité.

Nous avons obtenu ainsi l'avis favorable de la Commission préfectorale ! Les travaux d'installation de ces caméras devraient démarrer très rapidement après le choix des entreprises spécialisées dans ce domaine,

Coût de l'opération quand même : 20 000€ (hors grillage + haie)

Cet espace Força Réal est un lieu extraordinaire de convivialité, de rassemblement, d'échanges pour tous les habitants de notre village, croyez bien que nous avons la ferme intention de le protéger contre tous les vandalismes !



Alain BERNARD, Adjoint au Maire
Travaux- Sécurité

Réseaux d'éclairage public

La compétence éclairage public a été transférée au syndicat départemental d'électricité et d'énergie des P.O. (SYDEEL) Voir bulletin de janvier 2013. Suite à ce transfert, un état des lieux de nos installations a été réalisé et des programmes de rénovation pour mieux maîtriser l'énergie et faire des économies ont été mis en place.

Etat des lieux

Nous avons 429 points lumineux et 8 armoires. Les ouvrages sont alimentés en souterrain à 55%. La moitié des points lumineux sont des candélabres, l'autre moitié étant en façade. Par contre, 43% des luminaires sont en mauvais état c'est-à-dire vétustes ou non conformes, ou contiennent des lampes à vapeurs de mercure.

Un programme de rénovation pour améliorer l'efficacité énergétique a été mis en place et la priorité a été donnée aux luminaires type « boule » ou assimilés pourvus de lampes à vapeur de mercure. Pour réaliser ces travaux, le SYDEL prend à sa charge 50% sur un plafond de 30 000€ des travaux.

Dans ce cadre plusieurs quartiers sont prioritaires :

QUARTIERS	COÛT GLOBAL DES TRAVAUX TTC	COÛT POUR LA COMMUNE	REALISATION
Lot. La Roseraie et Jean Jaurès	30 864 €	13 140 €	Fini mai 2015
Lotissement Clave Verte	21 180 €	9 017 €	Fini juin 2015
Lotissement Les Orteils	58 800 €	34 154 €	Fin D'année 2015
Lot. le Pallagri et Força Real	En attente d'un chiffrage		2016
Rue du Stade	10 874 €	554 €	En attente de validation

Le programme de création depuis le transfert :

QUARTIERS	COÛT GLOBAL DES TRAVAUX TTC	COÛT POUR LA COMMUNE	REALISATION
Chemin de la Figarolle	12 480 €	6 353 €	Fini
Parkings Espace Força Réal	36 196 €	18 425 €	fini

Programme de mise en discret de l'éclairage public et du réseau France Télécom :

QUARTIERS	COÛT GLOBAL DES TRAVAUX TTC	COÛT POUR LA COMMUNE	REALISATION
Chemin du Padraga	56 006 €	26 990 €	En cours d'étude technique
Rue des Lions Rue Força Réal Rue Neuve et de la Forge Traversée du village			Demande faite - En cours de validation avant étude technique



Tous les points lumineux vétustes ou non conformes seront remplacés d'ici la fin 2016, ce qui était le plus urgent compte tenu des problèmes techniques engendrés ainsi que pour réaliser des économies d'énergies.

Ces travaux de rénovation impliquent le remplacement de tout le système : mât, balast et ampoules.

Outre les économies d'énergies, le but est également d'harmoniser le mobilier urbain pour une meilleure coordination.



Présentation du dispositif camion polybenne

Sensible à l'environnement, la municipalité a fait le choix d'acquérir un camion polybenne suite à la recrudescence des décharges sauvages concernant les déchets verts.

Le polybenne est composé d'un camion de marque Renault équipé de 3 bennes légères adaptées pour la collecte des déchets verts (tailles de haies, branchages, tonte, débroussaillage) dans le village.



Ce dispositif gratuit est à la disposition des corneillanais pour la collecte de leurs déchets verts sur demande faite à la mairie. Ce dispositif n'est pas à vocation agricole ni professionnelle, seuls les particuliers propriétaires ou locataires de villas et maisons dans le village peuvent en bénéficier. **Il faut être résident à Corneilla la Rivière** et avoir la place disponible pour y garer une benne. Si la dépose d'une benne est jugée dangereuse (engageant la sécurité routière ou piétonne) celle-ci pourra être déposée à proximité de l'habitation du demandeur sans toutefois dépasser 50 M. **La benne déposée est sous la responsabilité du demandeur.**

Cette benne ne devra contenir ni terre, ni gravats, ni métaux. Toute benne souillée sera refusée à l'enlèvement et la caution de réservation sera gardée.

Le demandeur devra en faire la commande par écrit 10 jours avant la livraison afin d'actualiser le planning et d'organiser la livraison suivant les demandes et les disponibilités des bennes.

Les bennes sont livrées dès 8 h le Lundi, mercredi et vendredi.

➤ La benne déposée **hors propriété** du demandeur est reprise à 16h le même jour soit 8 heures après la livraison.

➤ La benne déposée **dans la propriété** du demandeur est reprise à 14h le lendemain soit 30 h après la livraison.

➤ La benne déposée **dans la propriété** du demandeur le vendredi sera livrée avant 17h et sera reprise le lundi suivant dès 8h, soit 63h après livraison.

ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR D'UNE BENNE.

Le demandeur devra fournir un justificatif de domicile (facture EDF, taxe d'habitation, taxe foncière) et une caution de 350€. Il remplira la demande écrite ci-dessous et la signera précédée de la mention lu et approuvé. Le demandeur devra démontrer la nécessité de la benne sur la quantité de ses déchets verts.

Le diamètre des branches ne devra pas être supérieur à 15 cm et les branches ne devront pas dépasser les ridelles de la benne. Les souches et troncs d'arbres ne sont pas autorisés. Nous rappelons que la terre, gravats et métaux sont interdits.

Le demandeur devient responsable de la benne dès lors qu'elle est déposée et jusqu'à son retrait. Il est responsable du contenu de la benne jusqu'à son enlèvement. Toute benne souillée sera refusée. Si la benne est abîmée avant enlèvement, la caution ne sera pas rendue.

Horaires Mairie

Tous les matins de 8h à 12h

Lundi – Mardi – Jeudi : 16h – 18h

Mercredi – Vendredi : 15h – 17 h

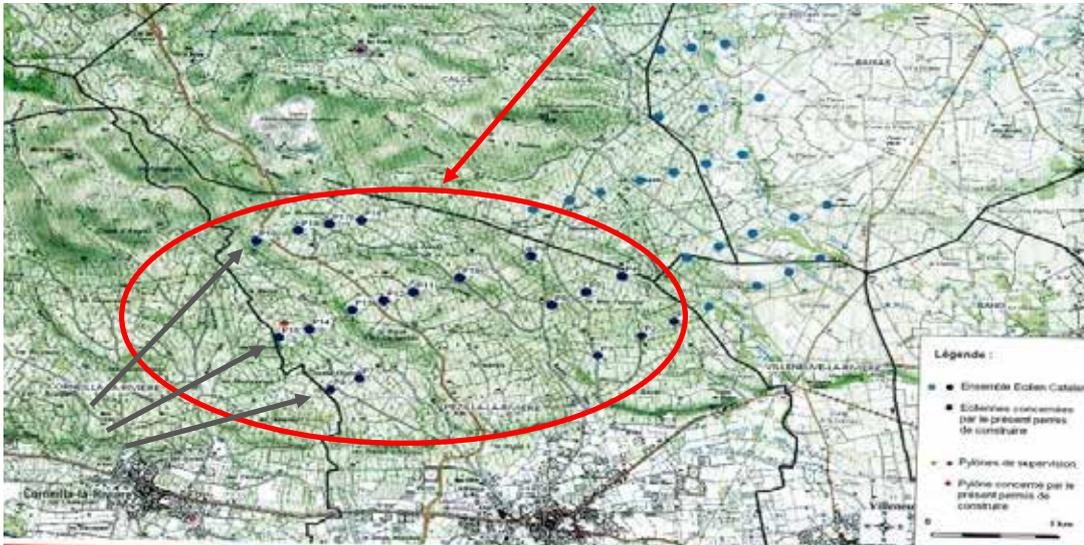
Téléphone : 04 68 57 34 25

Téléphone astreinte : 06 33 45 10 32



Communiqué sur le parc éolien Catalan de 35 éoliennes et le recours de la municipalité contre le permis de Pézilla pour défendre l'intérêt général de notre village

parc éoliens Catalan **Zone rouge : 19 éoliennes de Pézilla**



HISTORIQUE DU PROJET :

2008 : suite au grenelle 2 l'Agglo de Perpignan PMCA, décide la création d'un parc de 41 éoliennes sur le Ribéral, porté par l'opérateur EDF Energies Nouvelles.

2010 : Pézilla modifie son PLU pour un permis de construire de 19 éoliennes sur son territoire. **Juillet 2010** : Le Préfet de région donne des recommandations au Préfet du département sur l'impact incontestable et irréversible sur les paysages au sujet de l'étude paysagère instruite par EDF Energies Nouvelles.

Octobre et novembre 2011 : une enquête publique est commandée par le Préfet des PO. Notre village, riverain du parc éolien est concerné par cette enquête. Large participation des villageois, des associations et de la municipalité contre ce projet.

Janvier 2012 : la commission d'enquête rend son rapport avec un avis défavorable. **29 mars 2012** : contre toute attente, le préfet valide les 4 permis de construire 6 éoliennes à Baixas, 6 à Calce, 4 à Villeneuve, 19 à Pézilla soit 35 éoliennes. **Avril 2012** : demande d'entretien avec PMCA sans réponse. **Mai 2012** : un recours est déposé au tribunal administratif de Montpellier par la municipalité de Corneilla. Seul outil démocratique utilisable pour défendre l'intérêt général de notre village, contre les 6 éoliennes visibles et proches de notre village.

Août 2014 : la municipalité demande un entretien avec le secrétaire général de la préfecture pour lui faire part de notre étonnement sur l'avancement du chantier de Pézilla malgré le recours.

Février 2015 : la municipalité accompagnée par notre député Robert Olive demande un entretien avec le directeur EDF Energies Nouvelles au sujet des 6 éoliennes proches de la limite territoriale péjorant notre développement futur. **26 mars 2015**: Maître Capsié défend les intérêts de Corneilla auprès du tribunal et dénonce la prise de risque financier pris par l'opérateur malgré le recours.

DÉFENDRE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL DE NOTRE VILLAGE

Favoriser le développement du village

- Défendre la qualité de vie des Corneillanais
- Préserver son environnement exceptionnel
- Lutter contre la dévaluation des biens des Corneillanais
- Favoriser la venue des nouveaux arrivants attirés par notre environnement rural et paysagé.

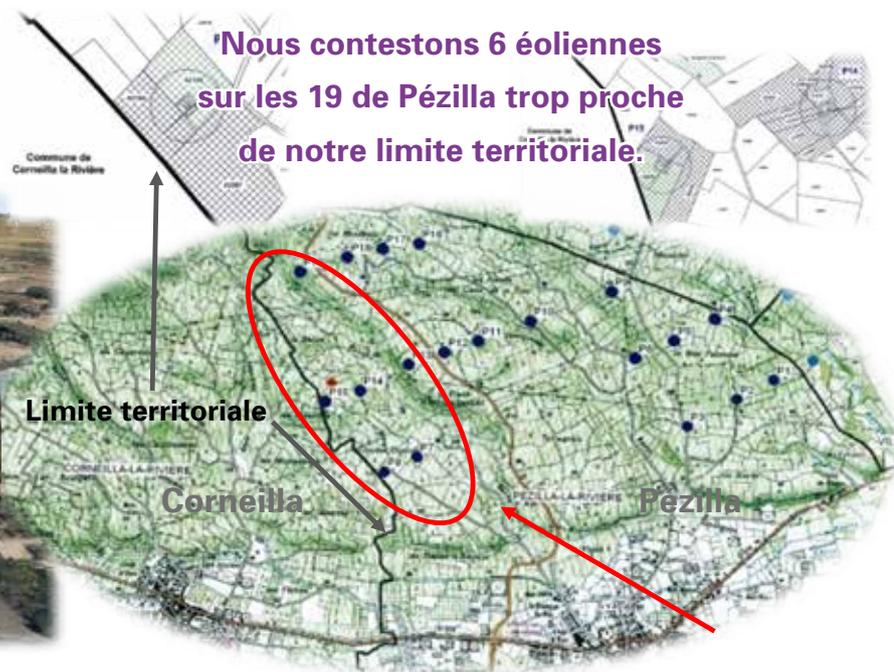
Nous ne sommes pas contre les énergies renouvelable ni contre le progrès. La municipalité de Pézilla a fait le choix d'implanter 19 éoliennes de 135 M de haut mais en dispose 6 trop proches de notre limite territoriale sans concertation préalable avec Corneilla.

Nous attaquons seulement ces 6 éoliennes qui limitent le développement de Corneilla, dévaluent les biens existants et modifient irréversiblement notre environnement rural et paysagé en un environnement industriel.

Notre village n'est pas à vendre !

Le 23 avril 2015 le tribunal administratif de Montpellier reconnaît cette gêne incontestable pour Corneilla et le désastre sur le paysage. Il ordonne l'annulation du Permis de construire des 19 éoliennes de Pézilla. Permis n° 06614010C0017 validé par arrêté préfectoral le 29 mars 2012

Les 19 éoliennes de Pézilla



Ces 6 éoliennes proches de notre village anéantiront son développement et dégraderont incontestablement la qualité de vie des Corneillanais. La grande richesse d'un village c'est le potentiel qu'il possède à attirer des nouveaux arrivants dans des lieux avec une réelle qualité de vie. Attirer des nouveaux arrivants c'est construire des lotissements, des nouveaux quartiers avec leur espace de vie (école, commerces...) préservant ainsi l'économie locale. Notre village possède ce grand potentiel d'attractivité. Or, ce projet infligera une contrainte supplémentaire au nouveau PLU en cours d'élaboration. En effet, contraint par le PPRI (plan de prévention des risques d'inondation), **le village ne peut se développer que sur le secteur Nord-Est, du côté de Pézilla la rivière. Proche de ces éoliennes.**

L'agriculture est le poumon économique et social du village, un grand nombre d'habitants vivent de cette agriculture. De nombreux vigneron y élaborent des vins de grande qualité et percent grâce à l'image de ce terroir exceptionnel. Notre village compte quatre caves particulières et plusieurs coopérateurs. Pendant les vendanges nous pouvons constater cette main

d'œuvre en action. **Ces éoliennes vont dégrader l'image de ce terroir exceptionnel** et anéantir tous les efforts de ces vigneron passionnés. En effet, la vision industrialisée de notre environnement proche entraînera la désertification du tourisme vert qui est la vitrine de notre terroir.

Ces 6 éoliennes industrielles de 135 M de haut n'ont pas leur place ici, proche de la limite de Corneilla ancré sur le massif de Força-Réal où les seuls atouts sont: les paysages, l'exploitation des terres agricoles, le tourisme vert, le développement de nos villages, la qualité de vie. **Ces éoliennes vont dévaluer les biens existants en modifiant notre environnement rural qui nous est cher.**

La loi interdit d'implanter une éolienne à moins de 500m d'une habitation, de nos jours ces habitations ne sont pas construites mais dans le futur elles ne pourront plus l'être si ces éoliennes restent trop proches de notre zone à urbaniser.

Qui voudrait venir y vivre ?



Moitié d'une éolienne visible de l'Espace Força-Réal



Environnement

Tri sélectif

8 colonnes de collecte de verre sont à votre disposition sur la commune. Les deux dernières posées sont sur le **parking de la cave coopérative** et à l'angle de la **rue Ludovic Massé et de la desserte agricole**.

Nous espérons augmenter l'efficacité du recyclage du verre et remonter dans le classement où nous sommes actuellement 15^{èmes} sur 16 !

Par ailleurs, vous trouverez **2 collecteurs de vêtements** :

- ▶ Parking de la Clave verte
- ▶ A l'angle du Cami de Baixas et du Chemin d'Estagel

Merci à tous de faire le nécessaire.



Défi Familles à énergie positive

Le Conseil Départemental des Pyrénées Orientales avec l'ADEME, L'Europe, La Région et avec la participation de Prioriterre ont mis en place le **défi Familles à énergie positive**.



En 2015, 8 000 familles se sont inscrites au Défi dans 120 territoires, soit plus de 25 000 personnes.

Pour cette 2^{ème} édition 33 familles du département ont suivi jusqu'au bout ce défi qui consiste à faire au moins 8% d'économies d'énergie avec des gestes simples.

Dans notre commune 4 familles, des élus, ont participé à ce défi avec des résultats très satisfaisants puisque notre groupe, les **MiniWatts**, est arrivé 3^{ème} sur le podium **pour les économies d'énergie** (-23%) à 1 point du 2^{ème} et **1^{er} pour l'économie d'eau** (-35%)! La facture de ces ménages s'en verra réduite d'autant et leur pouvoir d'achat augmentera avec des gestes simples et sans efforts insurmontables. Les familles de notre département ont économisé en moyenne **16% d'énergie** alors qu'au niveau national la moyenne a été de 12.1%. Ces 16% d'économie représentent **85 677 KWH** d'énergie propre puisque non consommée !

Une 3^{ème} édition est proposée et vous pouvez vous inscrire auprès de l'**Espace Info-Energie du Conseil Départemental** au 04 68 85 82 18 ou par mail : eie.66@cg66.fr



Nous rappelons qu'il est **strictement interdit de brûler les déchets verts dans le cœur du village**.

La Communauté de Communes met à votre disposition gratuitement des **composteurs** afin d'y déposer vos divers déchets verts et domestiques. Si vous avez une propriété à l'extérieur du village vous pouvez faire une **déclaration d'incinération de végétaux coupés** :

- ▶ soit **par Internet** (<http://www.autorisation-brulage66.com>)
- ▶ soit **à la Mairie**.

Le service vous attribuera un créneau où vous pourrez brûler vos branches avec un maximum de 20m³ par journée de brûlage. Et n'oubliez pas que la Mairie possède un camion polybenne dont le règlement se trouve sur ce même bulletin.

Une visite atypique qui a tenu ses promesses

A l'initiative du conseiller municipal chargé de l'environnement, **une visite de la station d'épuration** vient d'être organisée dernièrement. Un succès d'estime puisque pendant trois heures de nombreux corneillanais sont venus écouter les employés municipaux chargés de l'entretien, Eric Buforn et Guillaume Trompeta, expliquer les méandres et l'aspect technique très pointu de cette station écologique.

Au cours de cette visite, **le camion poly benne** a été présenté à la population par Eric Breuil responsable des services techniques. Ce dispositif gratuit **permettra la collecte des déchets verts** chez les particuliers dans le village sur inscription à la mairie. Une fin d'après-midi riche en informations et instructive.

Samedi 27 juin quelques élus ont planté **des plantes aromatiques** : basilic, persil et ciboulette au pied des quelques oliviers de la commune **afin d'agrémenter vos plats**. Une manière originale de vous souhaiter un été plein de saveurs.

Domage que certains n'aient pas attendu ! Deux sites ont été saccagés le jour même ! Mais, rassurez-vous, il y en aura pour tout le monde...



Marc MADINE délégué Environnement,
Maria PEYRE

Social

CCAS

► Au mois d'avril pour Pâques à l'occasion du Goig des Ous nous avons effectué une distribution d'une centaine d'omelettes pascales aux personnes âgées qui ne pouvaient pas se déplacer à l'Espace Força Real. Cette opération est renouvelée chaque année auprès des personnes qui en font la demande au-préalable à la Mairie et elle connaît un franc succès.

► Les élus du CCAS effectuent régulièrement des visites auprès des personnes en difficulté afin de vérifier d'éventuels problèmes de la vie courante.

► Cette année une vingtaine de colis alimentaires ont été distribués aux personnes nécessiteuses. Ce chiffre est malheureusement en augmentation et touche de plus en plus des personnes en activité et avec des enfants à charge.

► La prochaine braderie solidaire aura lieu en automne.

Eliane MATEU

La maison Falguès

La commune de Corneilla de la Rivière possède une maison nommée «Maison Falguès». Celle-ci est une maison attenante à la mairie, sur trois étages et d'une surface de 77 m² au sol.

Le souhait de la commune est d'y effectuer des travaux afin de créer «**Une Maison sociale et citoyenne**». Cette maison permettrait **d'accueillir des adultes** afin de les aider dans leurs démarches administratives, d'apporter un **soutien aux personnes seules, personnes âgées et personnes handicapées**. Cette initiative va permettre de mieux lutter contre l'exclusion et de donner des chances aux personnes en difficultés (familles monoparentales, personnes isolées, personnes démunies...) afin de mieux faire face aux situations courantes de la vie quotidienne.

L'idée serait de créer un **pôle cyber** qui permettrait aux personnes qui ne possèdent pas d'outil informatique qu'elles puissent venir consulter leur boîte mail ou le site de Pôle emploi, par exemple. Cette **maison sociale serait au rez-de-chaussée** afin de la rendre plus accessible et **les 2 étages suivants seraient transformés en appartements**. Ce fonctionnement mixte nous permettrait de financer les dépenses supplémentaires pour faire évoluer la structure. Quant au matériel et au personnel mis à disposition de la population, pour une plus grande convivialité, le dossier a été déposé pour une demande de subvention. L'économiste fait apparaître un coût de 280 000€ pour la réhabilitation. Nous savons tous que ce coût est très élevé, là aussi un dossier de demande de subvention est déposé.

L'appel d'offres pour la réalisation des travaux est en cours de préparation et nous saurons, à ce moment-là, son véritable coût. Le permis de construire pour un établissement recevant du public a un délai obligatoire de 6 mois pour obtenir une réponse. De ce fait, les travaux devraient débuter à partir de 2016.

Nouveau à Corneilla

Mariano Rodriguez, psychologue clinicien, a ouvert un cabinet au 20, place de la république. Il reçoit sur rendez-vous au **06 83 70 46 56**.

Pour que le soleil reste un plaisir ...

POUR VOUS PROTÉGER, TOUS CES GESTES SONT ESSENTIELS

Cet ensemble de précautions constitue une protection efficace contre les risques solaires.

**RECHERCHEZ L'OMBRE et ÉVITEZ LE SOLEIL entre 12h et 16h**

C'est à ces heures que les rayons ultraviolets (UV) émis par le soleil sont les plus intenses en France métropolitaine. Pour toutes vos activités de plein air, recherchez les endroits ombragés. Et n'oubliez pas qu'à la plage, le parasol est utile mais il ne vous protège pas totalement à cause de la réflexion des rayons du soleil sur le sable.

**PROTÉGEZ encore plus VOS ENFANTS**

► Les bébés ne doivent jamais être exposés au soleil.

► Enfants et adolescents doivent particulièrement se protéger. En effet, jusqu'à la puberté, la peau et les yeux sont fragiles et plus sensibles aux rayons UV. Les coups de soleil et les expositions répétées jusqu'à la puberté sont une cause majeure du développement de cancers de la peau (mélanomes) à l'âge adulte. Le cristallin, qui est transparent pendant l'enfance et l'adolescence, ne peut pas jouer son rôle de barrière naturelle contre les UV.

**PROTÉGEZ-VOUS en portant T-shirt, lunettes et chapeau**

► Les vêtements (secs), même légers, filtrent les rayons UV et constituent la meilleure protection contre le soleil.

► Les lunettes de soleil sont indispensables. Privilégiez une forme enveloppante et assurez-vous qu'elles portent la norme CE (de préférence CE3 ou CE4) pour une réelle protection.

► Un chapeau protège les yeux et le visage. Privilégiez un chapeau à larges bords qui couvre également le cou.

**APPLIQUEZ régulièrement de la crème solaire**

► La crème solaire doit être appliquée en couche suffisante sur toutes les parties du corps non couvertes par des vêtements. Privilégiez les indices de protection élevés (indice 30 minimum, voire 50 pour des conditions extrêmes), actifs à la fois vis-à-vis des UVB et des UVA.

► Renouvelez l'application toutes les 2 heures et, bien sûr, après chaque baignade.

► Attention! Ce n'est pas parce que l'on applique de la crème solaire que l'on peut s'exposer plus longtemps. Le seul écran total est le vêtement.

Ne vous exposez pas aux ultraviolets artificiels en cabine de bronzage.



Quand BEN-HUR côtoie les forces armées modernes

Du 7 au 17 avril l'aviation légère du 5^{ème} régiment de Pau investit l'Espace Força-Réal

Un grondement sourd, puis le son s'amplifie et soudain derrière l'espace Força-réal on aperçoit dans le ciel corneillanais, un Puma, une Gazelle, un Tigre et d'autres aéronefs qui tournent autour du village. Ils vont se ravitailler à la base ULM puis filent vers Port-Vendres, Ste Léocadie et vers d'autres sites dans le département. La mission Vermeille se met en place.

Le commandant Bouillon souriant, conscient de la gêne sonore occasionnée et qu'un tel déploiement de forces militaires a de quoi impressionner dans notre tranquille village blotti au pied de Força-réal, explique: « ces manœuvres nous permettent de faire de l'entraînement intensif, de cadrer tous les corps de métiers en adéquation

avec les deux autres sites du département dans un milieu ouvert au public ».

Public, qui ne se prive pas d'aller voir les hélicoptères et les hommes qui les reçoivent chaleureusement. Les jeunes élèves de l'école des Tilleuls sont allés à leur rencontre avant leur départ en vacances.

Gageons que des vocations se matérialiseront un jour certainement. La journée portes ouvertes prévue vers la population corneillanaise a rencontré également un vif succès.

Une semaine intensive démontrant la parfaite cohabitation des forces armées avec la population locale venue parfois des villages environnants.



MLJ

La Mission Locale Jeunes est un service public pour aider à l'insertion sociale et professionnelle des **jeunes de 16 à 25 ans**. La MLJ est présente dans les P.O. depuis 28 ans. Elle intervient prenant en compte la situation au regard de l'emploi, la formation, l'accès aux droits sociaux, la santé, le logement, la mobilité, la participation citoyenne, l'accès aux activités culturelles, sportives et de loisirs. Cette approche globale facilite l'insertion socio professionnelle des jeunes par la mobilisation d'un réseau de partenaires.

Les jeunes de Corneilla peuvent prendre rendez-vous à la **MLJ de Millas au 04.68.57.26.37** et rencontrer les conseillers au PIJ de Corneilla les 3^{èmes} mardis du mois de 9h à 11h.

Et voilà... un marché

Suite à la boîte à idées installée à la Mairie par les Jeunes du PIJ et aux nombreuses demandes nous avons décidé de contacter quelques commerçants ambulants afin de mettre en place un marché un jeudi sur deux sur la commune. Nous pourrions y trouver tout ce qui actuellement n'est pas en vente chez nos commerçants.



Site Internet

L'informatique évolue et de ce fait notre site vieillit. Le logiciel qui permet ses mises à jour nécessite une nouvelle version et nous allons en profiter pour le rendre plus lisible, ludique et accessible à tous. Prochainement un nouveau site de la Mairie verra le jour téléchargeable sur tablette ou Smartphone et va ainsi répondre aux évolutions des nouvelles technologies et à la demande.

Lauréats

Trois jeunes Corneillanais ont été primés au Concours National de la Résistance et de la Déportation, il s'agit de :

► Philip DEGEORGE, Inès QUAGLIATO et Luana REDO
Le thème était « La libération des camps nazis, le retour des déportés et la découverte de l'univers concentrationnaire ». Bravo à eux pour cet immense travail !

Pour un été serein...

La loi prévoit des **sanctions pénales** en cas de **bruit portant atteinte à la tranquillité du voisinage** ou à la santé de l'homme par l'un des critères suivants : sa durée, sa répétition, son intensité. **Arrêté n°3560/2005**

Article 6 (...) les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, débroussailluses, perceuses, raboteuses, scies, etc, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 20h
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Semaine de théâtre

Du 1^{er} au 5 juin et comme chaque année depuis 15 ans nous avons assisté aux représentations de théâtre des écoliers corneillanais. Ces pièces d'une grande qualité ont ravi tous les spectateurs : parents et famille mais aussi toute personne intéressée par le théâtre. Nous sommes admiratifs devant l'aisance qu'acquièrent les enfants au fil des années qui est un véritable atout pour leur avenir. Il suffit

de le constater avec la pièce « Carmen » interprétée par les CM1/CM2 de Madame Casellas vêtue d'une superbe tenue adaptée au contexte. L'assurance des enfants sur scène démontre que des Diablotins farceurs, en passant par les Détectives, les Légumes et autres jusqu'à Carmen ces artistes en herbe sont armés pour quitter le cocon familial et évoluer dans leur vie future. Bravo à tous pour le travail fourni tout au long de l'année.

Thérèse SALAMONE



Ecole Maternelle

En mars 2015 les moyens grands ont passé 2 jours à Leucate. Au programme : Découverte du bord de mer et activités « cirque »

En Avril 2015 les 3 classes de l'école ont pu rencontrer les militaires et approcher les hélicoptères pour le plus grand plaisir des petits curieux !



Du côté de l'école élémentaire

Déjà une nouvelle année scolaire qui se termine... toujours aussi intense, mais épanouissante, aussi bien pour les enfants que pour les enseignants.

De nombreux projets ont abouti : projets linguistiques, scientifiques, littéraires, sportifs et culturels.

Trois classes transplantées (découverte de Barcelone et immersion dans la réserve naturelle de Py) ainsi que de nombreuses sorties (musées, cinéma, Visa pour l'image, patrimoine local, rencontre avec des auteurs...) ont été réalisées, grâce notamment au financement de la municipalité, de l'association «Tout pour les enfants» et des parents.

En cette fin d'année, l'équipe enseignante remercie toutes

les personnes qui ont permis le bon déroulement de ces projets et qui participent tout au long de l'année à la vie de l'école et vous donne rendez-vous en septembre ...

Stéphanie CABBILLAU



Les échos de l' ALSH ados

Communauté de Communes Roussillon Conflent

Information aux familles

Rentrée scolaire 2015-2016

Les inscriptions aux accueils de loisirs et restauration scolaire auront lieu en deux temps :

Du 23 juin au 2 juillet :

- Le mardi de 14h00 à 18h30
- Le jeudi de 7h30 à 12h00

Au sein de chaque structure

Du 07 au 30 Juillet :

- Uniquement **le mercredi 9h00 à 13h00** au sein de chaque structure.

Excepté pour les communes de Rodes, Belesta et Bouleternere où les inscriptions auront lieu le mercredi de 9h00 à 13h00, au service enfance et jeunesse 3 rue de Bourdeville à Ille sur têt.

Pour les retardataires (sur présentation d'un justificatif) les inscriptions auront lieu les 19, 20 et 21 Aout, au service enfance et jeunesse 3 rue de Bourdeville à Ille sur têt de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Nous vous remercions de votre compréhension

Communauté de Communes Roussillon Conflent - 1 rue de la République 66 000 Ille sur Têt - Tél. 03 83 81 26 69 - Fax 03 83 81 26 70 - Site www.roussillonconflent.fr

1) Le périscolaire

Le périscolaire est un accueil ouvert de 16h à 18h30 qui s'effectue dans nos locaux. Les jeunes sont ainsi encadrés par l'équipe pédagogique et libres d'aller et venir à leur convenance. Notre nouvelle structure propose un espace détente extérieur, un espace jeux, un espace vidéo et un espace ludothèque.

Il est ouvert à tous les jeunes, de la commune, adhérents à la structure de 11 à 17 ans.

L'inscription s'effectue sur place par le biais d'un dossier à remplir. La cotisation annuelle est de 10 euros. Grâce à cette adhésion, les jeunes ont également accès aux activités du mercredi.

2) Les mercredis

Le fonctionnement des mercredis est différent de celui du périscolaire.

Ces après-midi se décomposent en 3 temps :

➤ De 14h à 15h, les jeunes ont accès aux espaces de la structure ALSH et au point cyber de la salle IJ.

➤ De 15h à 17h, activités (cuisine, sports, bricolage, pêche etc...).

➤ De 17h à 18h30, départ échelonné.

Il est important de préciser que les jeunes sont constamment encadrés par l'équipe d'animation et que leur présence est obligatoire de 15h à 17h.

Les adhérents apprécient particulièrement certaines activités :

➤ La cuisine par le biais du jeu « top pâtissier », chaque équipe gagnante de la semaine doit ramener une recette pour le suivant.

Dans l'objectif de créer un livre de pâtisserie, nous gardons toutes les recettes réalisées par les jeunes.

➤ Nous profitons également des infrastructures communales telles que le city stade ou le stade. C'est ainsi que nous proposons de multiples initiations et découvertes sportives (football, rugby, tchoukball, basket, tennis de table etc...).

➤ Nous abordons aussi la culture à travers les arts du cirque. Des initiations jonglages (diabolos, balles, cerceaux, massues...) sont mises en places

3) Les ateliers

Le théâtre :

Depuis janvier 2014, cette action permet à une dizaine de jeunes de la structure de bénéficier de cours de théâtre les mardis soir de 17h30 à 18h30. Ces séances sont prodiguées par Nelly OLIVE, intervenante théâtre et de Fanny BRIAND animatrice de la communauté de commune Roussillon-Conflent.

Les cours ont lieu tous les mardis soirs de 17h30 à 18h30 à l'ALSH ados Espace Força Real. L'atelier regroupe une dizaine de jeunes adhérents âgés de 11 à 15 ans. Ces adolescents se sont investis sur la thématique de l'année «Juste pour rire» et ont pu proposer 2 représentations, devant un public nombreux, à St Féliu d'Amont et à Corneilla la Rivière.

Le Hip-Hop :

Les cours sont proposés tous les lundis de 17h30 à 18h30 à la salle polyvalente de l'Espace Força Real. Ils sont prodigués par un intervenant, ainsi que par une animatrice de l'accueil adolescents. En fin d'année 3 représentations ont eu lieu grâce à l'investissement des jeunes et leur assiduité :

➤ En mai à la salle polyvalente La Catalane à Ille sur Têt

➤ En juin, Génération 66 organisé par le conseil départemental au Palais des Rois de Majorque et lors des feux de la St Jean de Corneilla la Rivière.

4) Les vacances

Le fonctionnement de l'accueil est propre aux vacances. Pour l'inscription, un dossier est à retirer sur la structure ou à télécharger sur le site www.roussillonconflent.fr. Les jeunes peuvent s'inscrire à la semaine ou à la journée, un tarif préférentiel étant appliqué pour la première option.

Le programme d'activités est envoyé par mail aux parents et téléchargeable sur le site communautaire cité ci-dessus. Les activités proposées sont riches et variées. Les jeunes peuvent ainsi participer aussi bien à l'accro-branche, une baignade aux bains de St Thomas,

l'aviron, laser-game...

Nous mettons également en place des fils rouges. C'est ainsi qu'aux vacances d'hiver, nous avons travaillé avec les restos du cœur afin de récolter des dons (vêtements, alimentation, produits d'hygiène, jouets...). Cette action citoyenne permet aux jeunes d'être acteurs de la société et non consommateurs.

5) Le partenariat

Dans le cadre de nos missions, nous sommes amenés à travailler avec des partenaires techniques tels que la Direction Départementale de la Cohésion Sociale 66 (DDCS), l'Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique (UFOLEP) et le Conseil Général 66 (CG 66).

► **DDCS** : Cet organisme nous a permis de pratiquer différentes activités sportives telles que l'aviron, le Street-golf ou le rugby à XIII.

► **UFOLEP** : Grâce à ce partenaire les jeunes ont participé à différents tournois départementaux et régionaux de futsal.

► **CG 66** : En collaboration avec cette institution nous avons proposé à nos adhérents une initiation pêche. Grâce à ce projet les jeunes ont obtenu leur permis de pêche gratuitement.

6) La passerelle ALSH Ados-Primaire

Afin d'assurer une continuité entre les ALSH primaire et ados, une animatrice est détachée entre douze et quatorze heures pour assurer le service de la cantine et animer le temps périscolaire. De plus, avec la collaboration des deux institutrices des classes de CM2, nous avons mis en place le dispositif « Pass découverte » qui donne à ces élèves l'accès gratuit à l'ALSH ados durant le mois de juin.

7) Coordonnées et horaires

Accueil de Loisirs Sans Hébergement Adolescents de Corneilla la Rivière

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 14h à 18h30

Responsable : Annabelle NOGUERA

Espace Força real

Rue du stade

66550 Corneilla la Rivière

Tél/fax : 04-68-57-15-45

Port : 06-22-24-43-81

E-mail : alados.corneilla@roussillon-conflent.fr

Le responsable : Annabelle NOGUERA

Des nouvelles du Point Information Jeunesse

1) OXYJEUNE

► Afin de financer leur projet, les jeunes ont organisé divers manifestation :

Un concert le samedi 9 mai, en soutien à l'éducation des enfants au Sénégal. Décorée aux couleurs du Sénégal, la salle de concert Crockmore, située sur la zone industrielle La Vigneronne avenue du Docteur Toreilles à Perpignan a ouvert ses portes pour une soirée totalement dédiée aux enfants défavorisés du Sénégal, un pays parmi les 42 pays les plus pauvres au monde. Il faut bien faire la nuance entre la pauvreté d'un pays, et la pauvreté de ses habitants. Le Sénégal est considéré comme un pays pauvre bien qu'il soit plus riche que quatre de ses cinq pays frontaliers.

« OXYJEUNE » accentue ses actions au Sénégal pour améliorer l'accès à l'éducation aux enfants des familles les plus démunies et contribuer au développement du pays.

Cette soirée au Crockmore a pu avoir lieu grâce à la générosité de Béa, qui, touchée par cette cause humanitaire, a prêté ses locaux aux jeunes Corneillanais. Le chanteur Mc Brams (Florent SIMON), lui-même originaire de Corneilla, a réuni ses amis musiciens pour offrir au public un concert solidaire de qualité. C'est ainsi que Davojah, Dj Haze, Dirty Switch, Dj Psychiatrik, Mc Keneda et Sofali, tous issus des Pyrénées-Orientales, sont venus bénévolement chanter pour « Oxyjeune ». C'est donc sous les couleurs du Sénégal et de la



Des nouvelles du Point Information Jeunesse (suite)

musique reggae que l'association a pu récolter des fonds, notamment grâce aux 150 entrées vendues, afin de financer un chantier jeune au Sénégal (réhabilitation d'une salle de classe).

Le vide grenier du 1^{er} Mai. Ils se sont impliqués pour toutes les étapes de la manifestation.

Tout d'abord, ils ont communiqué, création d'affiches, distribution de flyers, indépendant, sites spécialisés.

Ensuite, ils ont reçu l'aide précieuse du café des sports qui les a aidés à inscrire les gens. Ensuite, sous les ordres de Jacqueline, ils ont confectionné les bouquets de muguet et préparé les pots de thym offerts généreusement par la mairie.

Enfin, le jour même, dès 5 heures du matin, avec l'aide de leurs aînés Diego et Michel, ils ont placé, tenu les barrières, installé leur stand.



Tous ces efforts leur ont permis de récolter une jolie somme qui leur permettra de réaliser un chantier jeune au Sénégal, construction d'une salle de classe. De plus, organiser de tels événements leur permet de se responsabiliser, d'acquérir une autonomie et de découvrir la vie associative. »

Grâce au soutien de Mrs VERGE et PIFERRER d'Ecole Sans Frontières, de la ligue de l'Enseignement 66 et du Comité Départemental de la Coopération Décentralisée



66, la Junior Association Oxyjeune a eu le plaisir de recevoir François Moïse Bamba, dit le «forgeron conteur» le Jeudi 28 Mai à 18h au Point Information jeunesse de la commune.

A cette occasion, les jeunes de la junior association ont financé une prestation en direction des enfants de l'ALSH maternelle et primaire de Corneilla la Rivière afin de leur faire découvrir la tradition orale Africaine.

Le conteur a pu raconter bon nombre d'histoires qui ont captivé les enfants grâce à une approche pédagogique mêlant enthousiasme et interactivité.

L'événement fut une réussite, l'auditoire a été conquis et totalement absorbé par les histoires du griot.

➤ De plus, durant trois mois l'association bénéficie de l'appui d'un jeune du village, Lucas BARANDE, en service civique à la ligue de l'enseignement 66 et mis à disposition d'Oxyjeune.

En étant lauréat aux trophées de la jeunesse, il nous a permis de mettre en valeur la junior à travers le département et auprès de nombreux partenaires (CML, MLJ, Caisse d'épargne, CG66, Mc Donald, USAP...).

De plus, Oxyjeune a eu le privilège de participer à une table ronde avec son excellence Abdou DIOUF, successeur de Léopold Sédar Senghor à la présidence de la République du Sénégal entre 1981 et 2000, et secrétaire général de l'Organisation internationale de la francophonie entre 2003 et 2014.



Ils ont ainsi pu échanger de leur association et leurs actions lors d'un entretien privé avec Abdou DIOUF et Charles AZNAVOUR, invité surprise de la soirée.



Enfin, nous pouvons officialiser le parrainage d'Oxyjeune par André BONET, président du Centre Méditerranéen de Littérature et de son excellence Abdou DIOUF.

2) Partenariat avec la M.L.J

Les permanences de la M.L.J (Mission Local Jeunes) se font au Point Information Jeunesse de Corneilla la Rivière. Ces permanences se déroulent tous les 3èmes mardis du mois de 9h à 11h.

3) Point Cyber

D'Octobre 2014 à Mai 2015, la structure a proposé aux habitants de la commune des initiations informatique :

- Le lundi et le mardi de 10 h à 12 h pour les débutants.
- Le Vendredi de 10 h à 12 h pour les confirmés.

Une quinzaine de personnes a suivi les cours régulièrement.

L'action sera reconduite l'année prochaine.

Une réunion d'information se déroulera en septembre.

4) Projet DJ

Grâce à son investissement, Alexandre REDOIS a pu se doter de matériel afin d'animer des journées ou soirées. C'est ainsi qu'il est intervenu dans le cadre de l'ALSH ados pour animer un karaoké, assurer la sonorisation du théâtre ou de l'action Restos du cœur.



5) Projet Web journal

➤ Grâce à l'obtention de subventions, les jeunes du web journal « On s'en fout ? » se sont acheté du matériel afin de réaliser des interviews. De plus, ils se sont financés une formation informatique et technique par le CANOPE 66 durant une semaine.

➤ Cette semaine fut assez exceptionnelle puisqu'ils ont été sollicités par France 3 pour la diffusion d'un reportage dans l'édition locale du soir de la chaîne.

On peut ainsi observer les jeunes, avec l'aval et en présence de Mme le Maire, interviewer Mr Robert OLIVE, député et expliquer leur projet et leurs rôles.

➤ Du coup, Mr OLIVE nous a invités à Paris afin de nous faire visiter l'Assemblée Nationale (hémicycle, salles de réunion, hôtel de Lassay, bibliothèque...) et

assister à une séance. Ce fut un moment inoubliable que les jeunes n'oublieront pas. Nous tenons à remercier le député pour sa disponibilité, sa simplicité et sa générosité. A cette occasion, à la demande des jeunes il a accepté d'être le parrain du web journal « On s'en fout ? ».



➤ Les jeunes ont également eu le privilège de visiter les locaux de l'indépendant grâce à Mr MATHIS, rédacteur adjoint et d'échanger autour des médias. Ils ont pu aussi se faire interviewer par Sébastien GIRAUD de France bleu Roussillon.



8) Coordonnées et horaires

Point Information Jeunesse de Corneilla la Rivière

Rue du stade – Espace Força Réal
66550 Corneilla la Rivière

Tél./ fax : 04-68-57-15-45

Port : 06-20-10-56-53

E-mail : pij.corneilla@roussillon-conflent.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi & vendredi de 9h à 12h et 13h à 17h - Mercredi de 13h à 19h.

Le responsable : Mickael LAVOIS

Prévisionnel des festivités à venir

18/19 Août ➤ Festa Major

Samedi 19/09/2015 ➤ 3 Corneilla = Marche

Dimanche 04/10/2015 ➤ PIJ

Du vendredi 09/10/2015 au dimanche 11/10/2015

➤ Fête des vendanges

Dimanche 18/10/2015 ➤ Rifle 3 Corneilla

Vendredi 23/10/2015 ➤ Conseil Départemental Théâtre

Dimanche 15/11/2015 ➤ Rifle club loisirs

Dimanche 22/11/2015 ➤ SOC Randonnée Course

Dimanche 25/11/2015 ➤ Rifle Sempres Joves

Samedi 05/12/2015 Dimanche 06/12/2015 ➤ TELETHON

Vendredi 11/12/2015 ➤ Marché de Noël

Samedi 15/12/2015 ➤ Repas Sempres Joves

Jeudi 31/12/2015 ➤ Réveillon Comité

Dimanche 10/01/2016 (si pas les vœux le 8 ou le 9)
➤ Rifle Ecoles

Vendredi 05/02/2016 ➤ PIJ Resto du Coeur

Samedi 06/02/2016 ➤ Comité ste Agathe

Dimanche 07/02/2016 ➤ Rifle tout pour les enfants

Samedi 12/03/2016 ➤ Comité Carnaval

Samedi 26/03/2016 Dimanche 27/03/2016 ➤ Goig del
ous et omelette comité

Dimanche 03/04/2016 ➤ Rifle comité

Jeudi 23/06/2016 ➤ Feux de la St Jean Comité

18/19 Août 2016 ➤ Festa Major

Planning des associations

ASSOCIATIONS	JOUR	HORAIRES	SALLE
ZUMBA Enfants / Adultes	LUNDI	19H / 20H	ESPACE FR
	JEUDI	18H / 20H30	ESPACE FR
BADMINGTON	LUNDI	20H30 / 21H30	ESPACE FR
	MERCREDI	20H30 / 21H30	ESPACE FR
GYMNASTIQUE	MERCREDI	19H / 20H	ESPACE FR
	VENDREDI	9H30 / 10H30	ESPACE FR
TENNIS DE TABLE	MARDI	17H / 18H	ESPACE FR
		20H / 22H	ESPACE FR
	VENDREDI	17H / 18H30	ESPACE FR
ELS COMEDIANTS	MERCREDI	14H / 18H	ESPACE FR
HIP HOP	LUNDI	17H30 / 19H	ESPACE FR
CLUB LOISIRS	MARDI	14H / 18H	SALLE DES FETES
WEST COAST DANSE	MERCREDI	17H / 20H	SALLE DES FETES
NEURONES EN FOLIE	JEUDI	14H30 / 16H30	SALLE DES FETES
SOUFFLE DU RIBERAL	LUNDI	17H / 19H	SALLE VOUTEE
	MERCREDI	10 H / 11H30	SALLE VOUTEE
	JEUDI	17H / 19H	SALLE DES FETES
SEMPRE JOVES	VENDREDI	14H / 18H	SALLE DES FETES

Comité d'animation

Pour la **Sainte Agathe** à l'église, le concert en duo de Émeric Gracia, violon, et Roh Fei Tong, piano. Musique classique contemporaine profane et sacrée, du grand art tout en raffinement et émotion. Pour cette première, un auditoire «modeste» en nombre mais au combien attentif et réceptif à la qualité de jeu de ces deux jeunes artistes.

Autre première, le 15 mars, **la rifle du Comité**, animation patrimoniale s'il en est ! Salle comble à l'espace Força-Réal, totale participation Corneillanaise et au-delà. Nos nommeurs émérites Jeannot Miguel et Jean Pierre Baux, assistés de Jean Pierre Tuffi contrôleur quasi professionnel, ont fait vibrer tous les accros du carton. Merci à eux, à



toutes et tous d'avoir assuré le succès de cet après-midi plus que maussade... côté météo.



Toujours dans la joie et la bonne humeur, une semaine plus tard, **le Carnaval**. Beaucoup d'amusement et d'énergie



chez nos djeuns, entraînés par les animations proposées par Eric Calvet.

Et puis en avril, **le Goig dels Ous**, après une collecte généreuse, nous a rassemblés pour partager et déguster



l'omelette pascalle. Là encore, vous êtes venus en grand nombre avec un plaisir évident pour discuter, prolonger ces moments en communauté.

Merci d'avoir répondu présent à tous ces rendez-vous que le ComAni initie, renouvelle et fait perdurer. Merci aux adhérents et bénévoles qui, par leur soutien, leur travail dans la durée, permettent de maintenir au moins sept animations par an. Merci aussi aux équipes : secrétariat, services techniques qui, au-delà de leur mission, nous accompagnent avec assiduité et efficacité.

Maintenant les manifestations de juin et août :

➤ Le 23 juin **les Focs de San Joan**, à l'espace Força-Réal.



Programme traditionnel : chants, bouquets, lampions, grillades, buvette, embrasement des rabasses, saucisse offerte, animation musicale DJMusicevents66. Nos Remerciements pour les enfants, les professeurs et le club de hip hop, qui assurent l'animation de début de soirée.

A cette occasion, une nouveauté, que nous souhaitons pérenniser, les gobelets réutilisables, proposés par la société Eco Cup basée à Céret depuis plus de 10 ans. Certains d'entre vous les ont déjà expérimentés dans le département, et peut être bien plus loin, lors d'événements sportifs musicaux ou festifs.

Le premier gobelet pris est consigné 1€ qui sera remboursé à la restitution sauf s'il est gardé en souvenir ou pour collection. **Dorénavant les fêtes et différentes animations seront annoncées avec des affiches aux quatre coins du village et oralement grâce à la sonorisation.**

➤ **Les 18 et 19 août la Festa Major** fidèlement en mémoire des vaillants prisonniers de retour au pays. Soirées mises en musique par DJ Obsession et les Casenoves, restauration buvette et autres « dérivatifs » comme les années précédentes.

En forme de conclusion, voici la nouvelle composition du **bureau du ComAni** élue à l'Assemblée Générale du 30 janvier :

Martine Nieto présidente, Anne Madine vice-présidente
Christine Gayral trésorière, Maria Peyre trésorière adjointe
Elisabeth Laubel secrétaire,
Sylvie Civièrè secrétaire adjointe
Lina Chalopin achats et stock
Marc Madine publicité
Bernard Charre logistique

Nous vous souhaitons de bons mois à venir y per molts anys

A très bientôt pour de nouvelles aventures !

École de théâtre els Comediants

Cette année 2015/2016 a été très fructueuse. Les effectifs sont passés de 26 à 38 élèves avec la création de 3 groupes :

- ▶ cycle 1 (3 à 5 ans),
- ▶ cycle 2 (6 à 11 ans)
- ▶ et cycle 3 (12 à 15 ans).

Les spectacles proposés cette année se sont déroulés les 12 / 13 et 14 juin à l'Espace Força Real. Le cycle 1 a présenté : « Des représailles dans la fourmilière », le vendredi 12 juin à 21h.

Pour les cycles 2 et 3, il s'agira du « Magicien d'Oz ». La pièce sera jouée le samedi 13 juin à 21h et le dimanche 14 juin à 15h. Pour la dernière représentation, l'accès sera gratuit pour tous les enfants de l'école maternelle et primaire de Corneilla.

Les inscriptions pour l'année 2015/2016 auront lieu à l'Espace Força Real les mercredi 2 et 9 septembre.



Tout pour les enfants

L'association Tout pour les enfants, composée de parents bénévoles, travaille tout au long de l'année depuis 7 ans afin de récolter des fonds pour aider au financement de projets scolaires destinés à l'ensemble des enfants scolarisés dans les écoles de la commune.

Les différents évènements que nous organisons tout au long de l'année : ventes de crêpes, marché de Noël, rifle, vide grenier, vente de DVD, Théâtre permettent le financement de ces projets scolaires.

Cette année encore, l'association a pu contribuer à la réalisation de différents projets :

- ▶ classe découverte à Py pour les CM1-CM2,
- ▶ voyage à Barcelone pour les CE2 et CM1-CM2,
- ▶ participation à l'écriture d'un livre : un œil sur la planète pour les CP et CP-CE1 et rencontre avec des auteurs,
- ▶ séjour à Leucate pour les MS et GS maternelles.

Nous tenons à remercier l'ensemble des parents et habitants qui participent et s'impliquent bénévolement dans la réalisation de ces projets et nous vous invitons à nous rejoindre, ponctuellement ou régulièrement, si

vous le souhaitez, en réalisant des gâteaux, en tenant un stand lors des manifestations ou en participant à l'organisation. Toute aide est la bienvenue.

A la rentrée, l'association organise pour la seconde année « Les Olympiades », manifestation sportive familiale gratuite, accessible à tous, des plus petits aux grands parents.

Elle doit permettre la rencontre de tous et favoriser le lien entre les enfants, les parents et les grands parents, les nouveaux arrivants et les anciens parents d'élèves. Au programme saut d'obstacles, lancer de poids, course de ballons sauteurs, course relais, jeux d'adresse...

Alors chaussez vos baskets, nous vous attendons nombreux le samedi 12 septembre au stade de Corneilla la Rivière soit pour venir tenir un stand pour les volontaires, soit pour participer à un moment agréable en famille.

Le bureau de l'association :
Fanny, Céline, Julie et Christine

Contact : toutpourlesenfants@yahoo.fr

Visitez notre page Facebook : [toutpourlesenfants](https://www.facebook.com/toutpourlesenfants)



le chœur du Riberal

Notre association « le chœur du Riberal » continue d'apporter sa touche musicale dans notre village et dans les villages environnants, manifestant ainsi le plaisir de chanter ensemble et en toutes circonstances.

Point d'orgue de notre chœur, le concert de Noël, suivi désormais par un public de plus en plus nombreux et dont nous apprécions la présence.

Le traditionnel concert de la Sainte-Agathe se déroule, tous les ans, à l'église de Corneilla, après la messe et offre un récital de chants profanes d'hier et d'aujourd'hui.

Nous accompagnons également les messes à l'église (messes de communion, de mariage, de décès...), tous ces événements de la vie, heureux ou malheureux, espérant ainsi apporter un peu de joie ou de réconfort.

Lors de la fête du thym le 1^{er} mai 2015, nous avons participé au concert, entièrement en langue catalane, partageant l'affiche avec les chorales de Corneilla del Vercol et Corneilla del Terri : 5 chants pour chaque chorale et tous ensemble «Muntanyes del Canigo» et «Parlem català».

Nous remercions tous les spectateurs parmi lesquels figuraient de nombreux corneillanais : un moment intense pour tous !

Notre chœur accueille bien volontiers hommes et femmes de tous âges, qui aiment chanter. Ne sous-estimez pas vos capacités, il y a souvent en nous une voix qui s'ignore !



Club du 3^e Age « Sempre Joves »

Nous voilà arrivés au terme des premiers 6 mois des activités du Club "Sempre Joves".

Ce début de saison a vu de nombreuses activités au sein du club à commencer par le repas spectacle à Rosas au mois de Janvier, la journée au mois de Mars à la Vajol pour déguster les caçots, puis le 25 Avril le repas de printemps suivi de la rifle gratuite.

Le 6 Juin la sortie aux Jardins St Adrien nous a fait revivre des moments du carnaval de Venise et a été une belle journée et enfin pour clôturer ce premier semestre nous nous sommes retrouvés le 21 Juin autour du traditionnel repas de fin de saison.

Les rifles hebdomadaires du vendredi sont toujours une réussite, elles permettent aux adhérents de se retrouver et passer ensemble un agréable moment.

Nous vous retrouverons pour la rentrée fixée au VENDREDI 4 SEPTEMBRE, en attendant nous vous souhaitons un bel été à tous.

Le Bureau



Club - Loisirs Corneilla Accueil

Le 27 juin le Club-Loisirs fermera ses portes pour les congés d'été, repos bien mérité pour tous les bénévoles.

Nos adhérents, toujours plus nombreux et assidus ont pu faire un large choix entre les rifles hebdomadaires du mardi après-midi, les repas avec animations, les différentes sorties et cette année notre voyage au PORTUGAL du 4 au 9 mai 2015, visite de cites et villes LISBONNE, PORTO, FATIMA, Université de COIMBRA (site du Patrimoine Mondial de l'UNESCO) etc.

Notre voyage annuel à LOURDES aura lieu les 3 et 4 octobre 2015

Inscription adhérents et non adhérents : 04 68 57 19 67

Reprise des activités le : 15 septembre 2015

*Bonnes vacances a vous tous,
Rendez-vous en septembre !*

Le Bureau



l'art de 2 mains

Atelier de création qui propose des activités manuelles avec différents motifs sur divers supports comme le bois. Création de bijoux, de mosaïques avec du carrelage, des coquilles d'œuf décorées, du papier mâché, de la soie, des



serviettes de table etc. Dans une ambiance agréable nous réalisons les créations de valeurs. Nous accueillons adultes et enfants le mercredi de 14h30 à 17h.

Maison des associations au 2^{ème} étage.

Pour tout renseignement et inscriptions contact :

Radha au 06.09.09.48.49



Neurones en folie

Voici le type d'exercices que nous faisons lors des séances en salle. Les exercices ci-dessous font appel à la perception visuelle et à la logique.

Dans celui-ci il s'agit de lettres dans le désordre avec lesquelles il faut reconstituer un mot.

T.A.M.R.E.U.A E.U.R.O.I.R.S.

E.C.X.I.E.R.C.E. R.E.N.O.C.S.E.V.

T.A.Q.S.T.E.U.C.E. H.T.C.A.U.A.A.E.

P.E.R.A.I.P.L.A.U. E.C.A.I.H.M.U.E.R.

Dans celui là le point d'interrogation correspond au chiffre qui doit suivre logiquement.

Série A : 12 13 15 18 22 27 33 ? Votre réponse :

Série B : 33 30 28 25 23 20 18 ? Votre réponse :

Série C : 21 18 36 33 66 ? Votre réponse :

Série D : 248 347 446 545 ? Votre réponse :

Allez ! A vos neurones !

L'équipe NEF - Françoise LARRERE 06.18.01.88.40

Association Joie de Vime

Les amies du club sont tristes. Elles ont perdu leur amie. Mais **Christiane** était aussi notre guide, elle nous conseillait, et nous encourageait. Son dynamisme nous émouvait et nous espérions qu'elle arriverait à combattre ce mal contre lequel elle luttait. Elle est et restera toujours parmi nous.

Association les 3 Corneilla

L'an dernier lors de la Fira del all à Cornella del Terri messieurs Gaciot et Rescassens de Corneilla del Vercol ont lancé l'idée d'un rassemblement des 3 chorales des 3 Corneilla. Ce projet s'est concrétisé ce 1er mai à Corneilla la Rivière où chacune des 3 chorales nous a présenté un aperçu de son répertoire et un final commun sur la scène de la Place de la République. Les spectateurs s'étaient déplacés nombreux pour écouter les chants en catalan. La municipalité a reçu les choristes et leurs encadrants à un petit déjeuner et pour clôturer la représentation à un repas catalan.

François Gaciot



Association «le souffle du Riberal»

QI GONG - TAICHI CHUAN

Depuis la rentrée 2014-2015, en effet, c'est la nouvelle association adaptée à Corneilla qui a remplacé «ARTAO PO». En ce qui concerne la pratique : tout marche pour le mieux avec des personnes très motivées et qui progressent à merveille. Il y a aussi un enrichissement des activités : cette année un début de Tai Ji Jian (le Taïchi de l'épée) fait son entrée dans le programme tout doucement.

Il faut signaler aussi un changement d'organisation et de nom de notre fédération :

c'est maintenant la «**F.A.E.M.E**» soit la Fédération d'Arts

Energétiques et Martiaux Chinois» qui remplace la FFWUSHU.

Bientôt les vacances : cette année les Mardis de l'été se dérouleront au lac de Millas de 18h30 à 20h, offerts aux personnes inscrites mais aussi à ceux qui souhaitent une ou plusieurs séances d'essais.

Les cours reprendront à la mi-septembre aux mêmes lieux et mêmes horaires : LUNDI 17H / 19 H Salle Voûtée

MERCREDI 10 H / 11H30 Salle Voûtée

JEUDI 17H / 19H Salle des fêtes

Renseignements : Tél Jeannie DUC : 04.68.57.36.81

Força Corneilla



Des Professionnels à deux pas de chez vous, à votre Service...

L'Association des commerçants, artisans, producteurs et professionnels de Corneilla la rivière compte de plus en plus d'adhérents : 7 professionnels de l'alimentation et la restauration, 22 professionnels du Bâtiment, 4 professionnels producteurs, 11 professionnels de la santé, et 17 professionnels du Service, soit un total de **61 professionnels à votre service** et tout cela **à Corneilla** !

Avec regret cet été Woodstock d'Aquí n'a pas lieu, mais c'est pour mieux le préparer en 2016 !

Par contre nous vous attendons tous à notre 6ème Fête des Vendanges les 9, 10 et 11 Octobre. Soirée d'ouverture le vendredi 9, repas le samedi 10 et **une nouveauté** cette année

dés le dimanche matin et ce toute la journée : **la Fête de la Figue** qui rejoint Corneilla avec ses 40 exposants de produits locaux dans le centre du village autour de l'église, sans oublier dès 15 h à la salle Força Réal notre grande **RIFFLE** annuelle tant attendue !

L'on vous attend NOMBREUX !

Et d'ici là d'excellentes vacances !

Merci de faire vivre votre «Commerce» local de proximité.

Association Força Corneilla à Votre Service
JACKY

Président et tous les membres du bureau

Tous Vos Professionnels de Corneilla sont présents sur le site : www.commerce66



ASA du Canal d'Arrosage

L'ASA rappelle à tous ses adhérents, ainsi qu'à tous les Propriétaires confrontant des agouilles d'arrosage, qu'un faucardage doit être effectué du 6 au 19 Juillet 2015 sans que l'eau soit coupée. Vu les restrictions d'eau imposées, il est important que les agouilles soient tenues propres afin d'éviter des bouchons et des débordements inutiles. Nous rappelons que le canal et les agouilles ne doivent pas servir de rejet de saletés dont certains se débarrassent sans scrupules.

Le contrôle des agouilles aura lieu à partir du 26 Juillet 2015.

Economisons l'eau et bon arrosage à tous.

Le Conseil Syndical.

Les jardins familiaux

Le 04 avril 2015, lors de l'assemblée Générale, sous l'égide de la municipalité, une nouvelle équipe dirigeante s'est mise en place, élue à l'unanimité.

Un nouveau bureau s'est formé, avec comme **Président** : M. COIEFFEY Jean-marie, **Vice Président** : M. PEIRERA Joachim, **Secrétaire** : Mme ANGOT Gwénaëlle, **Trésorière** : Mme BELLET Nathalie.

L'assemblée Générale s'est terminée par un pot de l'amitié avec cet esprit de famille qui caractérise les jardiniers de notre association.

Avec courage et persévérance, tous les jardiniers, anciens comme nouveaux, se sont retrouvés dans les jardins afin de les remettre en bon état. Passer de la notion d'espaces verts à la notion de «jardins» est l'idée maîtresse des nouveaux dirigeants. Les jardins sont des espaces cultivés travaillés. Un jardin est beau parce qu'il est productif et qu'il change d'aspect selon les saisons.

Les jardins familiaux, c'est aussi le partage, l'entraide entre jardiniers et leur famille, l'initiation au jardinage en commun, orienté vers une culture biologique et respectueuse de l'environnement et de la santé.



Au-delà des jardins, les jardins familiaux sont des espaces de convivialité, de loisirs, d'échanges et d'ouvertures vers l'extérieur. C'est aussi un lieu de rencontres et de cohabitations de personnes d'origines diverses permettant de retrouver une solidarité Intergénérationnelle : le rôle social des jardins familiaux est important. Le rôle éthique des jardins familiaux, c'est qu'il nous redonne le sens du temps à travers le rythme des saisons tant pour le jardinier que pour celui qui regarde...

Pour tous renseignements : 04.68.57.34.25

COIEFFEY Jean-marie, Le Président

L'Étoile Sportive Corneillanaise: Ils l'ont Fait !

**Champion Pays Catalan 4^{ème} Série
et 16^{ème} de Finale Championnat de France !**



Eh OUI l'Étoile Sportive Corneillanaise XV a brillée, après la renaissance la saison dernière et une demi-finale 3^{ème} série, Nos Joueurs ont ramené le

PLANXOT à Corneilla !

1^{er} Trophée de notre Village toute époque, équipe et sportifs confondus, Il est vrai qu'en **2009 l'USAP** était venu présenter «le Planxot» à Corneilla, mais celui-là c'est le «Nôtre» !

Merci à Tous les joueurs qui ont permis cet exploit ! Merci de faire briller cette étoile sur votre Maillot !

Merci à Popaul présent dès les premières heures de la Renaissance du Club, venu tout à fait bénévolement par Amour du Rugby, sans qui le Rugby à Corneilla n'aurait sans doute pas pris de cette façon, sans son Sérieux, sa Persévérance, son Ecoute, sa Volonté, ses Conseils et surtout sa longue expérience de joueur de haut niveau. Une première année «seul face à Tout».

Cette 2^{ème} saison c'est sur son choix que Christophe CASTILLO est venu renforcer l'équipe s'occupant des arrières et apportant ses idées pour créer avec Popaul un duo qui nous a mené vers ce Titre de Champion et ce 1/16^{ème} de Finale de Championnat de France ! **Merci Popaul et Christophe !**

Merci à Tout le Staff : toujours dans l'ombre à : s'activer, arranger les tracas, chercher des sponsors, organiser les réceptions....Une bien Belle équipe ! **Merci Christian**

(Bosc), **Florent, Jean François, Marie Laure, Christian** (taxi), **Jean Louis**, et un grand Bravo à l'équipe «buvette» et «réception» : **Marie Laure et Christian, Marion, Corantin, Cassandra et Magalie** pour le Trophée Pays Catalan du Club le plus accueillant saison 2014-2015 en 3^{ème} et 4^{ème} série !



32^{ème} finale championnat de france 2015 C'est Gagné Face à Artix 14 à 13 !!

Merci à Tous les Supporters : les quelques 300 voire plus, présents lors des matchs à Corneilla quelque soit le jour, l'heure et le temps. Et parmi eux à la centaine de supporters qui nous ont accompagnés et supportés lors de nos matchs en déplacement et ce jusqu'à Toulouse par 2 fois !

Mettant «le Feu» dans les tribunes ! Ils ont largement gagné tous les Matches face aux supporters des autres clubs.

Merci à Tous nos Sponsors de la 1^{ère} heure toujours fidèles au poste et tous les nouveaux arrivés cette saison, surtout par ces temps difficiles toujours prêts à nous aider: Françoise et Christophe Café des Sports, Michel Nieto: CIC Iberbanco, A.C.C Daniel Taurinya, La Mairie, Christian et Marie Laure: Corneilla Taxi, Electricité du Ribèral, Piscine Garr, Força Corneilla, SIBIO, Ecole de Conduite Pézilla, Docteur Ordinateur, Factotum Climatisation, Las Patatas Espandatas, Boucherie Jean Louis Roquelaure, Laffon Peinture Millas, Acces Industrie, Bar de la Marine Collioure, Moulin de Minerve, Belloti paysagiste, Didier AROCA plombier et joueur, Rose boulangerie Pâtisserie alimentation, Le domaine Jean Boucabeilles, Chez Jean Louis fruits & légumes, charcuterie Fromagerie, Sermibat volets roulants, Domaine Noël Lafforgue et nos partenaires: Pharmacie Louis Comaills Millas, les docteurs Michèle Champagne et Christophe Cachia, et Christophe de Millas. Sans oublier bien sûr les possesseurs de notre Carte de Membre (une nouveauté la saison prochaine, elle vous donnera des avantages et des réductions...)

Merci à la Mairie qui a toujours été présente et ce dès l'état de projet de ce club, tant sur le plan Financier que Logistique. Merci particulièrement à notre Maire Gislène Beltran-Charre, et Michel Nieto 1^{er} adjoint et responsable des Sports, Merci bien entendu à l'ensemble du Conseil Municipal, Merci à l'ensemble des employé(e)s Municipaux toujours prêt(e)s à «bichonner» le terrain, le stade, les vestiaires...

**Eh Oui l'Etoile Sportive Corneillanaise XV est bien :
Plus qu'une Équipe, Un Village !**



Photo Pendant la Finale face aux Baby Nin's

Je pense avoir été un peu long, mais la Joie apportée par vous : Les Joueurs, Entraîneurs, le Staff et tous les autres est tellement énorme que je tenais à vous le dire !

ENFIN QUELQUES MOTS POUR LA SAISON PROCHAINE :

Notre projet de cette saison est non seulement atteint mais dépassé !

Champion 4^{ème} série nous accéderons après la phase de brassage directement en 3^{ème} Série !

Et notre But sera... d'aller en Finale, étant finalistes nous accéderions alors pour la saison suivante (2016-2017) en 2^{ème} Série ! Eh bien sûr, cette Finale, pourquoi ne pas la Gagner, ce qui ne sera pas une mince affaire !

Ce qui nous permettra de revivre ces moments extraordinaires de Championnat de France !

L'ensemble de l'effectif reste fidèle à l'ESC XV, seul Yohann VIADER partira rejoindre le club de PRADES en Fédéral 3, nous lui souhaitons une excellente saison. 4 à 5 joueurs viendront renforcer notre équipe. Certains autres joueurs ont été approchés et préfèrent rester dans notre équipe.

Pour ce qui est du coaching comme vous le savez « Notre » Popaul retourne à ses premières amours : MILLAS, le Club de MILLAS se relance la saison prochaine en 1^{ère} Série.

Je tiens à lui souhaiter en mon nom, au nom de Christophe, et de l'ensemble du Staff :

Tous nos Très Sincères Remerciements pour ces 2 années de Bonheur, et surtout pour Toi POPAUL beaucoup de Joie et Réussite à MILLAS (ton club de cœur) dans ce monde que tu aimes tant : le RUGBY ! Et Merci encore de m'avoir «éduqué» et fait découvrir le Monde du Rugby.

Christophe CASTILLO qui est devenu Corneillanaise de cœur et s'est engagé pour de nombreuses années prendra ses nouvelles responsabilités tout en s'occupant des arrières,

et se verra accompagné de José FAYOS (ancien joueur la 1ère saison) qui s'occupera lui des avants. Sa longue expérience de joueur, sa vision du jeu, renforcé par le stage d'entraîneur de la Fédé lui permettront sans aucun doute de créer un beau duo avec Christophe.

Nouveauté dès le début de la saison prochaine 2015 / 2016 : création d'une Ecole de Rugby ouverte à tous jeunes de 5 à 14 ans, celle-ci sera encadrée par Guillem PARRAMON éducateur diplômé. Inscriptions dès la reprise des entrainements adultes le 11 août.

L'Étoile Sportive Corneillanaise: Ils l'ont Fait ! (suite)

LES FUTURES DATES À NE PAS «RATER» :

- ▶ Juillet l'Assemblée Générale de l'ESC XV
- ▶ Le 14 juillet lors des commémorations a eu lieu la présentation au village du Planxot par les joueurs a qui sera remis la médaille du comité Pays Catalan par Madame Le Maire Gislène et Michel NIETO 1^{er} Adjoint et Adjoint aux Sports en présence du conseil municipal
- ▶ Reprise de l'entraînement le 11 août
- ▶ Fin Août - début septembre Match Amical face à ROC XV excellent club de 4^{ème} série de la petite ville de ROQUES, club qui nous a superbement accueillis lors des 1/32^{ème} de Finale du Championnat de France, de plus, Finaliste de la Coupe des Pyrénées.
- ▶ Septembre-Octobre 2015 sortie tant attendue du livre d'**Emile PERRONE** :
« Un siècle de Passion à Corneilla » qui retrace l'histoire de Notre Club de 1911 à 2015 !
 Dans l'attente et l'impatience de vous retrouver Tous la saison prochaine
 Passez d'excellentes vacances, bien cordialement et Sportivement

Jacky, Président de l'ESC XV

Les mots des entraîneurs

Article de Jean Paul RIBES

Entraîneur Principal, entraîneur des Avants

Chers Amis,
 Voilà notre 2^{ème} Saison Rugbystique terminée avec quelques satisfactions, malgré une 1^{ère} Partie de saison mi-figue mi-raisin, la 2^{ème} moitié de saison aura été plus prolifique.

Invaincus en 2^{ème} phase et qualifiés pour la finale de 4^{ème} série. Finale que nous avons gagnée avec panache sur le score de 20 à 3 face aux Baby Nin's. Ramenant ce fameux «petit» Planxot tant convoité, nous ouvrant ainsi pour la 1^{ère} fois les portes du championnat. Parcours honorable malgré tout : victoire en 32^{ème} de finale contre ARTIX Champion du Béarn, par 14 à 13, très gros morceau et énorme performance de notre équipe. Puis défaite Pénible et incompréhensible en 16^{ème} de Finale contre le champion de la côte d'Argent : ST AUVBIN du Médoc sur le score sec et pas du tout mérité (le score) de 17 à 0. Ainsi se terminait cette belle Aventure Sportive et Humaine, pour notre saison et petit Club et Village, je pense que ce n'est pas trop mal... Malgré quelques turbulences et ce dernier match qui me cause de gros regrets, personnellement. Je pense que tout le club du Président «Jacky», tous les dirigeants, joueurs et entraîneurs, avons essayé de donner le meilleur de nous même pour ce «petit» club attachant. J'en profite pour vous remercier Tous : Supporters, Sponsors, Mairie, Familles pour votre aide et vos encouragements. Bravo aux dirigeants qui ont toujours été là. Ce fut une Année Dure, mais Belle. Les joueurs doivent être contents de cette saison, mais ils doivent se dire qu'on n'a Rien sans Rien. Bosser dur aux entraînements... Les Récompensent viennent Après. Bon voilà, je ne vais pas vous ennuyer plus longtemps.

J'ai été Fier et Heureux d'entraîner l'ESC XV et je pense avoir tout donné pour avoir ces « petits résultats » avec tout le club. Merci à Tous.

Bon Vent et Bonnes Vacances Rugbystiques à Tous.

Popaul RIBES





Article de Christophe CASTILLO Entraîneur des Arrières

Les phases de poule terminées, on se retrouve en 4^{ème} série. Notre objectif était de rester invaincus en *play off* pour accéder à la finale et la gagner pour pouvoir sortir en Championnat de France ; contrat rempli puisque après deux ans d'existence on a eu la joie de ramener le tout premier morceau de bois au village de Corneilla La Rivière.

Je suis content pour les joueurs, les dirigeants et Président car la saison fût longue même si on aurait aimé qu'elle dure plus longtemps. On est passé par des moments de doute, de joie, et de tristesse comme ce 16^{ème} de finale de Championnat de France perdu (où on y laisse deux joueurs sortis sur blessure après 3 minutes de jeu David Faure et Joris Girona) car je pense qu'il y avait la place pour aller plus loin.

Cette défaite ne peut que nous faire grandir et nous emmener vers des jours meilleurs en Championnat de France.

Tout en sachant que ce que nous avons réalisé cette année

est exceptionnel (en sachant que beaucoup de joueurs finissent leur carrière sans jamais avoir eu la chance d'être Champions du Roussillon).

Je vais quand même retenir la joie d'avoir ramené ce bouclier au village, de l'avoir vu passé de mains à mains, de famille en famille pour que chacun ait sa photo, je remercie Mme le Maire et ses élus pour la réception et l'accueil des joueurs avec le bouclier, je retiendrai aussi cette soirée inoubliable qui a fini par une grillade au petit matin.

Je tiens à remercier tous les supporters qui nous ont suivis jusqu'à la banlieue Toulousaine et qui depuis la finale du Championnat du Roussillon ont toujours gagné le match des tribunes.

Je suis content d'avoir contribué à tout cela, et je remercie les joueurs qui m'ont permis de toucher mon 1^{er} bouclier en tant qu'entraîneur; et j'espère sincèrement qu'on continuera à écrire l'histoire de ce club et à faire vibrer le village.

Amitiés Sportives

CASTILLO Christophe

l'entente de la Têt

Cette saison 2014/2015 se termine, déjà....

Les résultats des différentes catégories sont probants.

Les U6 de Ludovic et Julien ont participé avec talent aux manifestations ludiques organisées sous forme d'ateliers par les écoles de rugby du département et par l'UFOLEP.

Les U8 de Jacky ; 2 équipes ; et bien aidé par les papas ont quant à eux remporté avec brio le « Challenge Authier » et sont donc « Champions du Roussillon ».

Les U10 ; où s'illustrent aussi 2 équipes, de Nico, Joël, Steph, Eric et JP ont également remporté le Challenge Authier. Ils sont eux aussi « Champions du Roussillon ».

Les U12 de Fabrice ; Lionel ; Didier et Denis ont porté très haut les couleurs de l'Entente sur tous les terrains du département et chez nos voisins du Languedoc avec de gros progrès et de bons résultats tout au long de la saison.

Enfin les U14 d'Alain ; J.Luc et Gilbert ont participé aux différentes composantes du rugby. Jusqu'en décembre ils

ont pratiqué le rugby à VII ; puis ont joué au rugby à XV jusqu'à la fin de la saison.

L'école de rugby de l'ENTENTE DE LA TÊT a également remporté cette année le « Challenge Torcatis » ; trophée décerné par l'UFOLEP.

L'école de rugby de l'Entente a encore devant elle de très belles années.....



A.S.C. Tennis de table

La saison du Ping se termine fin juin et reprendra en septembre.

Les jeunes ont été, pour la plupart, très assidus, présents aux **2 séances hebdomadaires**.

Ils ont participé à **2 tournois** à Villemolaque avec un certain succès.

Reviendront-ils en septembre ? Nous l'espérons.

Pour la rentrée, il est prévu **3 séances**.

➔ **Mardi et Vendredi pour les jeunes de 17h à 18h30.**

➔ **Mardi pour les adultes de 20h à 22h.**

Bonnes Vacances à tous

Football Club de la TÊT



Pour la saison 2013/2014 le club a entamé les championnats avec à nouveau de nombreux jeunes très motivés.

Cette année **de nouvelles équipes jeunes**, dont une équipe de moins de sept ans, sont venues grossir l'effectif du club qui compte toujours son équipe Seniors (Promotion 1.Division) entraînée par Laurent SOULE ainsi que l'équipe Loisirs (Championnat Loisirs Excellence) entraînée par RIVIERE Stéphane.



Équipe Séniors

Nos équipes réparties dans divers championnats poursuivent leurs bons résultats qui à chaque saison s'améliorent.

L'école de foot forte d'une trentaine de jeunes, dont plus d'une dizaine issus de Corneilla de la Rivière, est toujours dirigée par des éducateurs diplômés (RIVIERE Stéphane, MATEO Damien. MINET David). Elle nous apporte une très grande satisfaction. Son nombre d'adhérents est en constante progression et cette saison n'a pas échappé à cette règle.

Le club a participé **aux différentes manifestations** de la saison :

► Journée Nationale des U7



► Journée Nationale des U9.



► Journée Nationale des U11.



Découverte et confirmation du Futsal pour l'équipe U9.

Participations des équipes U9 et U11 aux différents tournois organisés par le District de Football des P.O.

Participation aux forums organisés par la mairie de Millas et Corneilla de la Rivière.

Cette année, comme chaque saison, le club a assuré l'organisation de différents plateaux U9 et U11 et de diverses manifestations comme :

- Deux vide greniers.
- Organisation d'un déplacement à Saillagouse avec repas offert aux enfants.

Ayant remarqué une différence social importante entre les licenciés et afin d'essayer de **réduire ces différences** entre les enfants du club il a été décidé d'offrir cette saison encore à tous **un équipement complet**. Suivant le même raisonnement nous avons aussi décidé d'offrir le goûter à tous les enfants et ce pour l'ensemble des entraînements

de la saison.

Le FC DE LA TÊT est une structure permettant la convivialité, la solidarité et **l'intégration des jeunes en difficultés** en collaboration avec nos éducateurs.

Cette année encore le club poursuit ses efforts pour l'intégration **par le sport**. Pour l'exemple 80% de l'équipe loisirs étant composée de membres de la communauté gitane et l'on retrouve des membres de cette même communauté dans l'ensemble des équipes jeunes.

Pour la saison 2014/2015, tous les enfants à partir de 5 ans (fille ou garçon) qui veulent pratiquer le football peuvent dès à présent s'inscrire aux :

- 04.68.57.26.78
- 06.80.42.14.83

Les entraînements se dérouleront les mercredis au stade Jules LARRERE à Corneilla de la Rivière.



Équipe Loisirs



Association des Anciens combattants de Corneilla la Rivière

Après avoir assisté à la cérémonie au monument aux morts et au vin d'honneur de la Mairie et comme chaque année l'association a réuni autour d'un repas ses adhérents nombreux et fidèles. Cette année encore, nous sommes retrouvés avec joie.

A l'année prochaine

François Gaciot



Le Souvenir Français

Un an est passé depuis le dernier bulletin municipal. Après les différentes manifestations de l'année écoulée, avec l'exposition commémorant le centenaire de l'Armistice 1914-1918, exposition réussie grâce à la collaboration des familles ayant perdues un être cher dans ce conflit et la participation active du point jeune, très intéressé par tous ces souvenirs.

Nous tenons à remercier tous ceux qui nous ont aidé.

L'assemblée générale de janvier 2015 a eu lieu. Nous accueillons dans le bureau 2 nouveaux : Mr CLASTRES Daniel et Mr GANDOU Yves.

Notre comité compte 138 membres et nous sommes très heureux d'être très bien placés sur le plan national. Nous remercions tous les adhérents.



Nous allons continuer à assister aux prochaines commémorations : 18 juin, 14 juillet et 11 novembre.

Transmettre aux jeunes le respect et le souvenir de tous nos soldats morts pour la France.

Le Bureau





Fédération Nationale des Anciens Combattants Algérie



dans la commune, drapeau de la F.N.A.C.A. en tête.

Vient ensuite l'organisation du 19 mars 2015 sous l'égide de la Préfecture et des Mairies avec les organisations d'anciens combattants.

Aujourd'hui nous pouvons dire qu'elles ont connu un réel succès.

Le matin à Perpignan où une délégation a participé drapeau en tête, en présence des autorités civiles et militaires avec 350 délégués et 33 drapeaux qui se sont rassemblés devant le monument aux morts. Enfin le Président informe l'assemblée que

le Congrès Départemental de la FNACA se tiendra le jeudi 18 Juin à ST PAUL DE FENOUILLET. L'Assemblée prend fin à 19h30.

Le verre de l'amitié fut partagé dans un esprit de fraternité

F.N.A.C.A. Corneilla de la Rivière

Le comité local de la FNACA a tenu son assemblée générale à la salle Yves GANDOU le 6 janvier 2015 à 17h30 en présence de Mme Le MAIRE, Mme Annie BARRY secrétaire départementale et Mme Françoise VILANOVE responsable du secteur social départemental.

Le Président Michel BERJOAN ouvre la séance en remerciant l'assistance et rend hommage aux disparus Georges MARTINEZ et Louis CADENE.

Avant de passer à l'ordre du jour il donne la parole à Michel GAYRAL trésorier qui présente le bilan financier, adopté à l'unanimité.

Ensuite l'ordre du jour porte sur l'activité du comité pour l'année écoulée et les perspectives 2015, notamment les cérémonies du souvenir organisées par la Mairie auxquelles les adhérents ont participé

Composition du Bureau :

- ▶▶ Président Michel BERJOAN
- ▶▶ Secrétaire : Gilbert FIGUERES
- ▶▶ Trésorier : Michel GAYRAL
- ▶▶ Porte drapeau : Ange GOY

Le Comité Local FNACA

Salle Joseph Albert

Le 14 juillet nous avons inauguré la **salle Joseph Albert**. Son nom est maintenant sur une plaque. **Maire de Corneilla de la Rivière de 1912 à 1919**, il a eu la lourde tâche d'annoncer aux familles les tristes nouvelles. Il ne restera plus dans l'anonymat.



➤ Si Corneilla m''était conté...

Au début des années 1950, en toute saison la nuit venue, une grande animation régnait dans le village. Cris, rires, galopades égayaient nos rues pour la plus grande joie des uns et l'exaspération des autres.

La soirée démarrait au Courtal de la Ruche. Situé à l'angle de la rue de la Place et de la Route Nationale, il était devenu le quartier général de la jeunesse. La «réunion» qui regroupait une trentaine de participants débutait invariablement autour d'une bonbonne de vin doux.

Puis on passait très vite à l'ordre du jour :

«Qu'est-ce qu'on fait?»

Traduisez: «Quelle sera notre victime ce soir?»

Un nom faisait souvent l'unanimité: Zep!

Le pauvre homme était devenu la cible préférée de l'équipe.

Tout avait commencé un matin d'été: plusieurs jeunes, employés à la cueillette des abricots aperçurent Joseph qui passait par là. Du haut de leur échelle, ils l'interpellèrent à leur façon: «Salut Zep!»

Celui-ci s'arrêta net, et au lieu d'en rire, traita ces jeunes d'impolis et de voyous. Il leur fit comprendre qu'il détestait être appelé ainsi. «C'est quelque chose de laid!» ajouta-il. Ce jour-là sans le savoir, Zep avait signé – non pas son arrêt de mort – mais la fin de sa tranquillité.

Le soir même, les copains se procurèrent une boîte de goudron et un pinceau; au départ de la Cave Coopérative 1^{ère} inscription: Zep 100m, puis tout au long de la route: Zep 50m, Zep 25m, Zep en face et sur sa porte: Zep ici.

Corneilla apprit ainsi que Joseph était devenu Zep l'espace d'une nuit...

Dès le petit matin, le malheureux aggrava son cas en allant déposer plainte chez le Procureur de la République. Les gendarmes vinrent même enquêter dans le village.

A partir de là, rien ne lui fut épargné...

Il neigeait? La nuit venue, portes et fenêtres de sa maison étaient entièrement obstruées par un monticule de neige.

Il semait des melons? Dans la nuit, les jeunes pénétraient dans son jardin pour enlever les graines afin de les remplacer par des semences de Calebasses...

Impossible de citer ici toutes les tracasseries dont il fut la victime. Fort heureusement, de temps en temps, la

jeunesse l'oubliait quelque peu pour passer à autre chose.

En 1953, le Chemin d'Estagel étant en très mauvais état, la Municipalité de François Pascot décida de le goudronner...

Beaucoup de corneillanais possédaient des petits jardins dans le secteur en bordure du dit chemin. Des piquets furent donc alignés le long de la chaussée pour ne pas empiéter sur le domaine privé. Ce qui donna quelques idées aux habitués du Courtal de la Ruche!...

Vers minuit, ils se rendirent sur les lieux, peignirent les piquets en rouge pour les déplacer de 2 mètres dans le premier jardin et ainsi de suite...

Le lendemain matin, grosse colère des propriétaires. Plusieurs d'entre eux pénétrèrent dans la Mairie, apostrophèrent le Secrétaire qui, impuissant devant leurs vociférations, appela le Maire. Celui-ci eut beaucoup de mal à comprendre et à ramener la sérénité.

Mais la palme revint à Gustave qui prit son vélo pour aller... à Narbonne afin d'expliquer la situation à son fils, gendarme dans la localité.

Cette fois, les jeunes avaient frappé très, très fort.

Pour conter les autres exploits de cette infatigable équipe, plusieurs chapitres seraient nécessaires. Les anciens du village n'ont pas oublié l'escalade sur les toits pour s'inviter à la nuit de noce d'un couple entre deux âges, les fameuses soufrades pour faire sortir Edmond, l'épisode rocambolesque de la clé du courtal laissée par mégarde sur la serrure, et les soirées très arrosées chez Jean Auther, le célébrissime Pétomane local.

Nous y reviendrons à l'occasion...

Mais tout a une fin. Lorsque la guerre d'Algérie éclata la plupart des jeunes quittèrent Corneilla pour plusieurs années.

Alors le Courtal de la Ruche resta silencieux, les rues de Corneilla devinrent désertes au clair de lune, Zep ne craignit plus la neige et cultiva son jardin...

Bon été à tous !

Emile Péronne



Dans cette photo datant de 1941, figurent plusieurs participants aux virées nocturnes...

En haut : F. Planesas – Sanchez – Miquel – R. Gendre – S. Cazenove – M.R. Baux – R. Gaciot - O. Mill J. Colomer

2^{ème} rang : J. Vidal – A ; Pellegrinelli – E. Hostallier – L. Torrent - H. Arpajou – F. Gayral – R. Cadène - A. Souares . L. Cadène – C. Robert – M. Nuxa – O. Comte – J Carbo

Assis : G. Figuères – J. Mons – H. Lejeune – H. Roig – S. Beltran – M. Mersin – D. Beltran.